

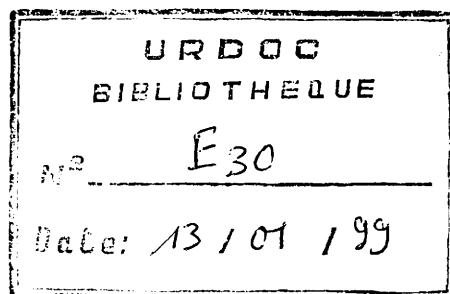
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION NATIONALE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

UNIVERSITE DU MALI

INSTITUT DE FORMATION ET DE
RECHERCHE APPLIQUEE

REPUBLIQUE DU MALI
-UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



THEME

**DIAGNOSTIC DE LA SEPARATION DES EXPLOITATIONS
AGRICOLES A L'OFFICE DU NIGER**

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

**PRESENTE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME D'INGENIEUR AGRONOME DE
L'IPR/IFRA DE KATIBOUGOU**

PAR Abdoulaye KEITA

**DIRECTEUR DE MEMOIRE
Yacouba M COULIBALY**

**Date de soutenance
Décembre 1998**

DÉDICAILLES

Je dédie ce mémoire à

Mon père Oumar KEITA,

Ma mère Ouley SY

Abimata SINGARE dite D^{ch}

Djélaka FOFANA

le petit Bassi KEITA

Tous mes oncles et tantes

Tous mes frères et soeurs mais particulièrement à Kadidiatou KEITA dite Néné

Qu'ils trouvent ici l'expression de mes sentiments de reconnaissance et de grande affection.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce stage je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à mon éducation.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au corps professoral de l'IPR/IFRA pour la qualité de leur formation.

Je remercie mon directeur de stage Monsieur Yacouba M. COULIBALY chef adjoint de l'URDOC, Mr. Pierre BULTEAU chef projet et à tout le personnel de l'URDOC et plus particulièrement à K. BENGALY, Safiatou SANTRA et à la secrétaire particulière des stagiaires Bintou COULIBALY.

Mes remerciements vont à :

- la famille FOFANA à Koulikoro et plus particulièrement à Salimata FOFANA et Djélika FOFANA pour les sacrifices qu'elles ont consenti pour moi.

- mes collègues stagiaires Marthe DIALLO, Sékou Salla OMBOTIMBE, Hamidou KASSAMBARA pour leur franche collaboration.

- mes ami Souleymane FADIGA, Cheik A.K KEITA et Moctar TANGARA.

3. AU NIVEAU DU CONSEIL RURAL DE LA ZONE :	44
4. AU NIVEAU DE LA DIRECTION DE L'OFFICE DU NIGER :	45
VI. LA RÉPARTITION DES BIENS D'UNE FAMILLE EN SEGMENTATION :	45
1. RÉPARTITION DU FONCIER :	45
2. RÉPARTITION DE L'ÉQUIPEMENT :	46
3. LA RÉPARTITION DES DETTES :	47
4. AUTRES BIENS DE LA FAMILLE :	47
VII. IMPACTS DES ÉCLATEMENTS SUR LA PRODUCTION ET SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS	48
1. IMPACTS SUR LA PRODUCTION	48
2. NIVEAU D'ÉQUIPEMENT ACTUEL DES NOUVELLES EXPLOITATIONS	49
3. PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS	49
VIII IMPACT DES SÉPARATIONS D'EXPLOITATIONS AGRICOLES SUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE LA ZONE OFFICE DU NIGER FACE	51
CONCLUSIONS / SUGGESTIONS.....	52

SOMMAIRE

INTRODUCTION / JUSTIFICATION	1
I. CADRE DE L'ETUDE.....	3
1. PRÉSENTATION DE L'OFFICE DU NIGER :	3
1.1. Milieu Physique :	3
1.2. Le climat et la végétation :	4
1.3. Les sols :	4
1.4. Milieu humain	5
1.5. Les activités économiques :	5
1.5.1. L'agriculture :	5
1.5.2. L'élevage :	6
2. PRÉSENTATION DU PROJET RETAIL :	6
3. LA GESTION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES À L'OFFICE DU NIGER :	9
3.1. Le foncier :	9
3.2. La répartition sociale du travail : (force de travail)	9
3.3. La production :	10
3.4. L'approvisionnement des exploitations : (Intrants)	10
3.5. L'accès au crédit agricole par les exploitations:	11
4. TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS À L'OFFICE DU NIGER :	11
1. HYPOTHÈSE SUR LES DÉTERMINANTS D'ÉCLATEMENTS DE FAMILLE :	15
1.1 Les déterminants sociaux :	15
1.2 Déterminants économiques :	15
1.3 Déterminants fonciers :	16
2. HYPOTHÈSE SUR L'IMPACT DES ÉCLATEMENTS DE FAMILLE SUR LES SEGMENTS GÉNÉRÉS :	16
1. SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE :	18
2. MÉTHODES ET OUTILS :	18
2.1 Choix du mode de collecte de données :	18
2.2 Echantillonnage :	19
2.2.1. Choix des villages :	19
2.2.2. Choix des exploitations éclatées :	19
2.2.3. Choix des exploitations filles :	20
I. HISTORIQUE DES ÉCLATEMENTS DE FAMILLE À L'OFFICE DU NIGER :	22
II. IMPORTANCE DES SEGMENTATIONS FAMILIALES À L'OFFICE DU NIGER :	22
III. LES DÉTERMINANTS DES SEGMENTATIONS D'EXPLOITATIONS.....	25
1. ELÉMENTS DU FONCTIONNEMENT D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE À L'ON	25
2. LES DÉTERMINANTS DES SÉGRÉGATIONS FAMILIALES À L'ON :	28
2.1 Les déterminants sociaux :	28
2.2 Les déterminants économiques.....	29
2.3 Les déterminants fonciers	34
IV. IMPORTANCES DES DIFFÉRENTS TYPES DE DÉTERMINANTS.....	38
V. IMPORTANCE DU DEGRÉ DE SEGMENTATION DES EXPLOITATIONS :	39
VI. LES INDICATEURS DE SEGMENTATIONS.....	41
1. RELATIONS TYPES D'EXPLOITATIONS ET NIVEAU DE SEGMENTATION	41
2. RELATIONS TYPES D'EXPLOITATION ET TYPES DE DÉTERMINANTS	42
V. LE PROCESSUS DE SEGMENTATION D'EXPLOITATIONS AGRICOLES ET SA GESTION À L'OFFICE DU NIGER.....	43
1. AU NIVEAU DE LA FAMILLE :	44
2. AU NIVEAU DU VILLAGE :	44

LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISEES DANS LE TEXTE

ON : Office du Niger

URDOC : Unité de Recherche Développement Observatoire du Changement

Ha ou **ha**: Hectare

TH : Travailleur Homme

PA : Population Active

PT : Population Totale

T ou **t** : Tonne

BNDA : Banque Nationale de Développement Agricole

FDV : Fond de Développement Villageois

CVECA : Caisses Villageoise d'Epargne et de Crédit Autogérées

IPR Institut polytechnique Rural

HC : Hors-Casier

CFA : Colonies Françaises d'Afrique

AFD : Association Française pour le Développement

Résumé

La problématique des séparations d'exploitations agricoles à l'Office du Niger abordée partiellement en 1994 et 1998 respectivement par JAMIN et LIESBETH, connaît une certaine croissance.

Le diagnostic effectué au cours de la présente étude indique :

- la présence de déterminants sociaux, économiques et fonciers dont, très souvent, la conjonction occasionne les séparations. Cependant on note une prédominance des déterminants économiques. Ceci semble être en rapport avec le mode de gestion des revenus collectifs caractérisé par un centralisme au niveau d'un chef d'exploitation généralement analphabète, l'absence d'outils de gestion indispensables pour la transparence souhaitée par les dépendants.
- une liaison entre déterminants fonciers et travaux de réhabilitation des casiers rizicoles
- un impact mitigé sur les nouvelles exploitations
- la nécessité pour l'Office du Niger de développer un conseil de gestion (répartition des revenus et choix des investissements) en direction des exploitations agricoles.

INTRODUCTION / JUSTIFICATION

Depuis la création de l'Office du Niger en 1932, des exploitants agricoles communément appelés «colons» assurent la mise en valeur des terres dont la gérance lui est confiée par l'état malien.

Les exploitations agricoles ainsi constituées peuvent comporter un ou plusieurs ménages disposant de moyens de production gérés collectivement.

Au cours de leur évolution, sous l'influence de leur dynamique endogène et celle exogène, elles peuvent connaître certaines trajectoires. La première étant une consolidation garantissant une meilleure reproductibilité, la seconde conduisant à une segmentation et dans le pire des cas, la disparition de l'exploitation.

Cette segmentation plus connue sous le terme **séparation** des exploitations agricoles à l'Office du Niger, connaît une augmentation depuis le début des années 1990. Cependant la situation est variable selon les zones de production rizicoles de l'Office du Niger.

Dans tous les cas, c'est sa nature (à l'amiable ou conflictuelle) qui détermine son mode de gestion et les rapports futures entre les différentes exploitation créées.

Certaines études menées en zone Office du Niger, au cours des quatre dernières années (JAMIN, 1994 et LIESBETH 1998) ont abordé ce problème. Les auteurs se sont surtout penchés sur l'impact de ce phénomène au niveau des exploitations agricoles qui en découlent.

Cependant ce phénomène demeure mal connu car ni les raisons de son évolution croissante, ses déterminants, ses impacts tant au niveau des exploitations qu'à l'échelle globale de l'Office du Niger, n'ont pas fait l'objet d'études approfondies.

La présente étude a pour objet de faire un premier diagnostic afin de trouver des ébauches de réponses aux interrogations sur les différents points sus cités. Elle a été menée auprès d'une trentaine d'exploitation ayant connu au moins un cas de séparation au cours de son histoire.

Le présent document qui comporte une présentation sommaire de l'Office du Niger et de la méthodologie de travail utilisée, fait une synthèse des principaux résultats obtenus.

CHAPITRE I

ETUDES BIBLIOGRAPHIQUES

I. CADRE DE L'ETUDE

Cette étude se déroule dans les zones de production Office du Niger et principalement dans les zones de Niono et Molodo.

1. Présentation de l'Office du Niger :

Créé en 1932 l'Office du Niger est l'une des plus grandes et anciennes plaines irriguées de l'Afrique de l'Ouest. Située approximativement au centre du Mali de part et d'autre du méridien 6 Ouest, elle occupe la partie Ouest des 2 millions d'Ha du delta central du fleuve Niger.

Depuis sa création, l'Office n'a ni disposé des moyens correspondants aux ambitions de ses concepteurs (J.Y.JAMIN) ni atteint les différents objectifs qui lui ont été assignés (M.K.N'DIAYE).

En effet, sur 850.000 Ha aménageables planifiés à l'origine, seulement 60.000 (soit 7% de la surface aménageable) dominé par le barrage de Markala ont été aménagés et répartis entre 5 zones : Niono, N'Débougou, Macina, Molodo, Kouroumari (cercles de Niono et Macina). Par ailleurs les rendements n'ont jamais atteint les prévisions initiales que ce soit en culture du coton (qui fut abandonné au début des années 1970) ou en riziculture pour laquelle les rendements ont oscillé entre 2 et 4t/ha jusqu'en 1989.

Actuellement, l'Office du Niger établissement public à caractère commercial et industriel à pour mission.

- la gérance des terres dans ses zones d'intervention ;
- La fourniture d'eau aux exploitants agricoles ;
- La vulgarisation et le conseil agricole aux attributaires de parcelles irriguées.

1.1. Milieu Physique :

Situé entre les 14^e et 15^e degré de latitude Nord et les 5^e et 12^e degré de longitude Ouest, le cercle de Niono couvre une superficie de 23.000 Km².

La zone occupée par l'Office du Niger comprend des zones basses avec de faibles dénivellations. Le delta central nigérien est une vaste plaine argileuse au centre et au Sud,

4
sablonneuse au Nord et à l'Est. Cette morphologie assez simple a été déterminante pour l'aménagement.

1.2. Le climat et la végétation :

De type sahélien, il se caractérise par :

- une faible pluviométrie (en moyenne 460-500 mm/an sur les 20 dernières années, 600 mm/an pour les 20 précédentes pour une évaporation de 3.000 mm/an) et leurs irrégularités interannuelle.
- Une alternance de 3 saisons. La saison des pluies qui dure au plus 4 mois (mi-Juin-fin septembre), une saison sèche froide de 4 mois (Novembre-Février) avec un minimum de 10°C et un maximum de 30°C, et enfin une saison chaude de 4 mois (fin février-mi juin) enregistrant les maximums thermiques de l'année (plus de 40°C). Les vents dominant sont l'harmattan (vent chaud et sec) et la mousson (vent chaud et humide).

La flore est arborée et arbustive. Elle est constituée d'épineux avec intermittence d'anostepes herbacées. Elle est caractérisée par un tapis dominé par *Zornia glochidiata*, *Penicetum pedicelatum*, *Andropogon gayanus*, *Ludetia togoensis*. La strate ligneuse reste dominée par *Combretum migratum*, *Guiéra senegalensis*, *ptéocarpus lucens*, *Acacia radiana*, *Balanites aegyptiaca* et *Adansonia digitata*. Elle a une un très faible recouvrement du sol.

1.3. Les sols :

Les sols de l'Office du Niger ont été décrits et classés en 1951 en langue bamanan par DABIN. Cette classification est essentiellement fondée sur la texture au toucher et sur l'aspect structural de la surface du sol. Le tableau ci-dessous donne les distinctions et leurs caractéristiques des zones hautes vers les zones basses :

Tableau 1 : Les types de sol et leur caractéristique à l'office du Niger.

Types de sols	SENO Limon-sableux	DANGA Limon arg. sabl.	DIAN Argile	MOURSI Argile + calcaire
% sabl-lim-arg	74 - 16 - 10	48 - 19 - 33	40 - 17 - 43	31 - 17 - 5 2
Ph eau	6,0	6,0	6,6	7,8
% mat. organ.	0,6	0,8	0,6	0,9
K ₂ O mg/100g	0,19	0,17	0,17	0,21

(Berété, 1992)

1.4. Milieu humain

La population du cercle de Niono est estimée à plus de 123.000 Habitants soit une densité de 4,8 hbts/Km². Cette population très hétérogène regroupe toutes les ethnies du pays. Elle est à 85-90% rurale et fortement concentrée dans les zones irriguées de l'Office du Niger. Les mouvements migratoires vers cette zone sont très importants. Ils résolvent la demande de main d'oeuvre mais renforce aussi la pression foncière sur les terres aménagées.

1.5. Les activités économiques :

Le cercle de Niono est une région agricole très active. les foires hebdomadaires de Niono et Siengo sont des lieux d'échanges qui rassemblent des commerçants venant des autres régions du Mali (Bamako, Sikasso, Ségou principalement)

1.5.1. L'agriculture :

Trois systèmes de production agricole sont pratiqués par les paysans de la zone de l'Office du Niger.

- La riziculture irriguée sur les terres irriguées de l'Office du Niger :

Une culture de saison (Juin-Novembre) et une culture de contre saison (25 % des terres de production entre Février-Mai). Les rendements sont variables avec une moyenne de 4 à 7t/ha. Ce rendement est le résultat d'une intensification basée sur le repiquage et l'utilisation de fortes doses de fumure minérale.

- Le Maraîchage

Le maraîchage, jadis considéré comme une activité secondaire occupe une place importante dans l'économie des exploitations à l'Office du Niger. Elle est une source de revenu individuel dans la plus part des exploitations et porte essentiellement sur l'échalote, la tomate l'ail et la patate douce. En plus de ces quatre spéculations qui constituent 95 % de la production d'autre comme le piment, l'aubergine, le gombo sont produites. Une étude expérimentale pour l'introduction de la culture de la pomme de terre est en cours par l'URDOC.

Actuellement le maraîchage se pratique aussi bien sur les parcelles maraîchères que sur les terres de double culture dans certains villages (casiers RETAIL et GRÜBBER). Dans ces villages, il tend à remplacer la culture de contre saison du riz. Cette tendance s'expliquerait par les revenus assez élevés de cette activité par unité de surface et par ses effets résiduels sur le sol favorable au riz.

- Sèche sur les zones exondées :

Elle concerne le mil, le sorgho, le maïs, le manioc....etc. Leur rendement varie suivant les spéculations. Ces cultures constituent l'essentiel des revenus des paysans des zones exondées.

Une partie très importante de la production agricole fait l'objet de transactions intenses entre paysans et opérateurs économiques venant de divers horizons.

1.5.2. L'élevage :

Elle est très importante et subie une mutation considérable. Les sous produits agricoles (paille de riz fane d'arachide, de niébé, ...etc) et agro-industriels (son, farine basse de riz, mélasse de canne à sucre) favorise cette activité qui porte sur les bovins (40.915 têtes), les ovins (4.757 têtes), les caprins (4.614) et les asins (4.614 têtes) dans le Kala inférieur. Son intensification et la spécialisation des paysans dans une des filières (surtout les bovins) feront d'elle une importante source de revenus pour les exploitations agricoles.

2. Présentation du projet RETAIL :

Financé par la Association Française pour le Développement (AFD) ; Ce projet a été initié en 1986 par une première tranche de réhabilitation de 1 500 hectares. Il a été conçu comme un projet de réaménagement sur la base de l'optimum technique et du réaménagement du réseau (jusqu'au tertiaire). Les options étaient la régulation des plans d'eau et débit au

moyen de modules à masques en tête d'arroseurs, le lateritage des pistes et des cavaliers primaires et secondaires, le planage et le compartimentage poussé des parcelles.

Le modèle d'intensification diffusé reposait sur le repiquage d'une variété non photosensible à haut potentiel de rendement (BG 90-2), de forts apports minéraux, et la pratique de la double culture sur 25 % des superficies totales réhabilitées. Une réduction des surfaces attribuées a été jugée indispensable pour garantir une intensification poussée : Les nouvelles normes d'attribution étaient de 1 ha / TH, modulable en fonction du taux de double culture pratiquée. Ce qui serait à la base de l'une pression foncière relativement forte dans certain village. Le projet a permis à toutes les exploitations d'accéder au maraîchage, sur la base de 2 ares/PA. Le maraîchage occupe une place importante dans l'économie des exploitations et permet surtout aux dépendants (jeunes et enfants) de disposer de leur propre revenu.

La deuxième tranche des réhabilitations (1 300 ha) a commencé en 1990. De nombreuses références techniques produites ont commencé leur diffusion en milieu paysan : Identification des variétés adaptées à différentes périodes de cultures pouvant se substituer à la BG 90-2, références sur la fumure azotée, suivi phytosanitaire, diversification avec culture des fourrages et du maïs, les références sur l'alcalinisation des sols. La zone de Niono est ainsi devenue une zone test pour la décentralisation de l'ON.

Les résultats les plus spectaculaires concernent l'évolution des rendements. Ils sont passés de 2 tonnes/ha à 6.5 tonnes/ha (campagne 94/95) dans la zone de Niono en zone réaménagée avec des pointes de 7 à 8 tonnes/ha sur certains terroirs villageois. Ce qui a permis aux exploitations d'avoir une augmentation de leur revenu. Le modèle technique promu sur le projet Retail a progressivement diffusé sur l'ensemble des superficies de l'office, dans les casiers non réhabilités comme dans les zones réaménagées. Les rendements moyens de l'ON tourne autour de 4.5 tonnes/hectares. Ils atteignaient 5.3 t/ha dans les zones non réhabilitées de la zone de Niono.

Cependant, de nombreux problèmes demeurent pour le développement de la région et la pérennisation des aménagements ;

- L'entretien du réseau, notamment dans les tertiaires et quaternaires pris en charge par les paysans, n'est pas souvent assuré correctement.
- La situation du crédit dans la zone reste très préoccupante. Moins familiarisées avec les procédures de gestion, d'approvisionnement et de commercialisation dans un contexte de

libéralisation, les AV se sont fortement endettées au cours des campagnes passées. Cette situation compromet une politique d'approvisionnement régulier et de qualité, nécessaire au maintien de rendement élevé. Elle peut donc être une cause de fragilisation socio-économique de certaines exploitations

- La dévaluation en janvier 1994 a modifié les données économiques de production. En riziculture, le prix du paddy produit localement est devenu attractif mais le prix des intrants, notamment des engrais a doublé. Les prix des produits de l'élevage ont sensiblement augmenté, ce qui rend difficile l'acquisition d'animaux de traits pour les plus petites exploitations. Ceci pourrait non seulement avoir un effet sur l'augmentation de la pression foncière mais sur un bon décollage économique des exploitations issues des segmentations familiales. En effet dans ces conditions les segments sans matériels agricoles de base auront des difficultés pour en avoir.

Pour faire face à ces difficultés, et dans le cadre de la troisième tranche de réhabilitation du casier Retail couvrant 1 400 ha (prévue pour 1995 mais exécutée en 1997), les activités d'accompagnement de mises en valeur ont été reconduites dans la zone de Niono, avec des modifications institutionnelles par rapport au projet Retail 1 et Retail 2 : Le volet recherche-développement dénommé URDOC (Unité de Recherche Développement/Observatoire du Changement), rattaché directement à la zone de Niono de l'ON, prend la suite du volet Recherche-Développement du projet Retail. Le Centre de Prestation de Services, complètement autonome par rapport à l'ON, s'occupe plus spécifiquement de l'appui juridique et en gestion aux organisations paysannes et secondairement aux exploitations.

L'U.R.D.O.C. est un projet de L'ON qui entra en activité en janvier 1995 et s'appuie sur les résultats des phases antérieures du projet. Compte tenu de la maîtrise technique dont font preuve les paysans dans la zone d'intervention du projet, les activités en matière de recherche développement sont désormais orientées vers :

- *La pérennisation des niveaux de rendements ;*
- *La maîtrise des coûts de production dans le contexte post dévaluation ;*
- *L'appui à la diversification dans les casiers rizicoles ;*
- *Le renforcement de l'intégration Agriculture-élevage ;*
- *Le suivi des stratégies mises en oeuvre par les paysans*

Ces actions sont menées dans le cadre d'une collaboration étroite avec les services d'appui à la production (ON), les paysans de la zone de Niono et la recherche thématique (IER), dans le cadre de convention de collaboration.

3. La gestion des exploitations familiales à l'Office du Niger :

A l'Office du Niger, les exploitations constituent des unités familiales au sein desquelles s'effectuent :

- la gestion des facteurs de production (foncier, force de production les moyens de production) ;
- la gestion de la production (constitution de réserves, dépenses de consommation et de production, transfères familiaux de produit ou d'argent.

Dans les zones de production ON, la gestion de l'exploitation familiale est centralisée autour du chef d'exploitation. A cet effet il n'existe qu'un seul centre de décision dans la gestion des facteurs de production.

3.1. Le foncier :

Le foncier d'une exploitation est constitué d'une terre d'habitation et des terres de production qui peuvent être en casier seulement ou et en hors casier. Ces terres de production comprennent les terres de riziculture, les terres de maraîchage et rarement les terres d'arboriculture. La terre d'habitation constitue l'unité d'habitation. Elle abrite la famille toute entière. Seul les terres de maraîchage peuvent faire l'objet d'un partage entre les membres de la famille (chef d'exploitation, ses femmes, ses frères et ses fils) pour la constitution de revenus individuels. Toutes les autres terres sont exploitées collectivement par la famille. C'est pourquoi, en cas de mésentente dans la famille, ce capital collectif de la famille fera l'objet d'une répartition et on parle alors de segmentation.

3.2. La répartition sociale du travail : (*force de travail*)

Elle s'occupe des activités de production, et d'entretien de la famille.

Pour l'exécution des travaux de production collective, la main d'oeuvre externe est très généralement complémentaire (moyennes et petites exploitations) pour les résidants. La main d'oeuvre familiale (hommes et femmes) dirigé par le chef d'exploitation ou par un chef de travaux (généralement le fils aîné de la famille) accomplit l'essentiel de ces travaux. Elle ne

s'occupe d'activités individuelles (maraîchage, activités extra-agricoles) qu'en dehors des périodes de travaux collectifs.

L'entretien de la famille (cuisine, lessive, soins aux enfants...etc) est à la charge des femmes.

La construction de maisons, la recherche de bois sont généralement des travaux d'hommes.

Toutes ses activités sont généralement sous le contrôle du chef d'exploitation.

3.3. La production :

C'est le résultat de la combinaison des facteurs de production. Elle est alors proportionnelle à l'efficacité de cette combinaison. Elle peut être divisée en deux :

- La production collective (riziculture et autres activités collectives comme le maraîchage dans certaines familles minianka). Les revenus issus de cette production permettent de couvrir les charges de la production (intrants, redevance eau, équipement) et les charges essentielles de la famille.

(alimentation, une partie de l'habillement, mariage des cadets et souvent les soins de santé).

La répartition de ces revenus est fort critiquée par les déterminants des chefs d'exploitation parce que la main d'oeuvre familiale est très peu rémunérée. Les dépendants du chef d'exploitation estiment que ce dernier pense très peu à l'amélioration de la productibilité de son exploitation (mauvaise répartition des revenus collectifs de l'exploitation).

- Les productions individuelles des membres de la famille (riziculture sur terres en location maraîchage élevage et autres activités extra-agricoles individuels). Ce qui explique l'existence de troupeaux, de décortiqueuses ou de moulin individuel. Elles sont les seules sources de revenus individuels pour la satisfaction des objectifs individuels des membres de la famille. Ces activités individuelles ne sont souvent pas encouragées par les chefs d'exploitations surtout en milieu minianka pour les raisons suivantes :

- L'indépendance des jeunes peut perturber l'équilibre socio-économique de l'exploitation puisque l'activité individuelle sera plus entretenue que la collective;

- L'indépendance des femmes disloquerait l'équilibre social dans le foyer. La plus part des femmes sont d'accord avec ce point de vu (LIESBETH 1998).

3.4. L'approvisionnement des exploitations : (Intrants)

Pour l'essentiel (exception faite des semences), il est collectif. Les achats sont effectués par les organisations paysannes qui assurent le ravitaillement des exploitations en engrais. A cet effet elles contractent des crédits avec des institutions financières locales. Cependant

certaines exploitations, pour leur ravitaillement en engrais se rendent directement au marché. Ces cas sont très fréquents dans les villages à faible cohésion.

3.5. L'accès au crédit agricole par les exploitations:

Deux institutions financières, la Banque de Développement Agricole (BNDA) et le fonds de développement villageois (FDV), accordent des emprunts aux agriculteurs à travers les organisations paysannes. Les échéances de paiement de ces dettes de campagnes sont fixées au 31 mars pour la campagne d'hivernage de chaque année. Malgré l'existence de ces deux institutions financière, les difficultés d'accès au crédit semblent être un problème pour les exploitations agricoles et entrave très souvent l'évolution des exploitations en difficulté financière. Cette situation pourra trouver sa solution avec le développement progressif du réseau de Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées (CVECA).

Les exploitations agricoles peuvent être classées suivant des critères établis. Cette classification peut être un outil d'investigation.

4. Typologie des exploitations à l'Office du Niger :

Il est possible de faire plusieurs typologies des exploitations à l'Office du Niger en fonction des objectifs de chaque étude. Pour ce cas précis, nous avons privilégié celle élaborée par J.Y JAMIN (1994) qui nous semble plus en rapport avec cette étude vu ses fondements. Elle permet une meilleure compréhension des causes des éclatements de famille, une meilleure compréhension de l'effet des éclatements sur l'évolution tecnico-économique des nouvelles exploitations et sur l'évolution de la production, des évictions et de la pression foncière à l'Office du Niger.

La typologie des exploitations à l'Office du Niger élaborée par J.Y.JAMIN se fonde sur des éléments de structure issus de leur histoire, qui ont toujours dominé celle-ci tant que la taille était le seul garant de la stabilité. Mais elle s'appuie aussi sur les objectifs et les stratégies des agriculteurs et sur les conséquences en termes d'activités familiales.

Dans cette typologie les exploitations ont été classées en quatre grands groupes (A, B, C, D) correspondant à des trajectoires voisines dont le résultat est une taille économique semblable, associant démographie, foncier et capital (bétail et équipement). Dans chacun de

ces quatre groupes, on distingue deux à trois types d'exploitations puisque malgré une histoire qui a beaucoup de points communs, les exploitations d'un même groupe peuvent avoir un fonctionnement et des résultats qui se sont différenciés ces dernières années surtout en zone réaménagée où la gamme des opportunités est plus ouverte (double culture permettant une accumulation rapide de revenus, intensification de la riziculture et ajustement foncier qui ont déstabilisé certaines exploitations).

Le groupe A : (*grandes exploitations*)

C'est le groupe des *grandes exploitations*. Elles ont au moins 15 Ha (riz) en zone non réaménagée, 10 Ha en zone réaménagée et 5 TH. Anciennement installées, elles ont par conséquent une main d'oeuvre, des terres et un capital (équipement et bétail) considérable. Elles doivent maintenir leur cohésion sociale et investir au mieux leur capital.

Le groupe B : (*moyenne exploitation*)

Ce sont des *exploitations moyennes* ayant une assez grande rizière dont les surfaces varient entre 7 et 15 Ha en zone non réaménagée, 4 et 10 Ha (riz) en zone réaménagée (champs hors casier compris), une main d'oeuvre variant entre 3 et 6 TH et un équipement correct (au moins un attelage). Elles ont peu de problèmes sauf le risque d'éclatement de : le départ d'un jeune peut fragiliser les conditions de production.

Groupe C : (*Petites familles*)

Elles ont moins de 7 Ha en zones non réaménagées et moins de 4 Ha (riz) en zone réaménagée. Leur potentiel de main d'oeuvre est de 0 à 3 TH. Ce sont des familles récemment installées ou issues d'éclatement d'exploitation de type B (ou même de type A). Elles sont instables et fragiles.

Le groupe D : (*Doubles actifs ou non résidents*)

Ce sont des exploitations gérées par des exploitants résidents généralement hors du village et dont l'activité principale est extra-agricole. Elles ont de petites superficies gérées quotidiennement par de la main d'oeuvre externe (salariés). Les relations avec l'encadrement sont soignées pour éviter des risques d'éviction.

Un autre groupe non moins important est celui des non-colon (NC). Ce groupe comprend les *types E* des évincés, cultivateurs bambara ou harratine et les éleveurs. Le *type P* est constitué de paysans pratiquant l'agriculture pluviale (mil, sorgho...etc) et l'élevage transhumant. Les agriculteurs et pasteurs songhoïs, peulh, maure et surtout tamachek qui, du fait de la sécheresse ont quitté le Nord du Mali à partir de 1984. Ce sont des réfugiés de la zone constituant *le type R*. Ils forment de la main d'oeuvre bon marché aux paysans.

Notre étude concerne les quatre premiers groupes : les grandes exploitations, les exploitations moyennes, les petites exploitations et les exploitations des doubles-actifs et des non-résidents.

CHAPITRE II

PROBLÉMATIQUE DES ÉCLATEMENTS DE FAMILLE A L'OFFICE DU NIGER

Bien que les coutumes et les moeurs varient en fonction des groupes ethniques, l'éclatement d'une famille est considéré comme quelque chose de très grave. Il est généralement un bon indicateur du manque de cohésion ou d'un regressement économique d'une famille. Suivant cette conception, les familles issues d'un éclatement ont de sérieux problèmes pour atteindre leur autosuffisance. Malgré cette conception générale, les éclatements d'exploitations en zone de production O.N deviennent importants d'année en année. Cette importance croissante succède à un certain nombre d'événements qui ont beaucoup influé sur l'organisation du monde rural à l'ON, le niveau de production et la situation économique des exploitations, la gestion du foncier, les coûts de production et la mentalité des paysans. Ces événements sont :

- le désenclavement de la ville de Niono par la réhabilitation de l'axe Markala-Niono;
- les réhabilitations de plusieurs casiers rizicoles, les nouvelles normes d'attribution de terre et la pression foncière exercée par les non-résidents;
- l'intensification et la diversification des productions sur les casiers rizicoles;
- la libéralisation de la commercialisation du riz et la dévaluation du Franc CFA;
- les difficultés d'accès au crédit agricole;
- la fragilisation économique de beaucoup d'exploitations par la suppression de leurs parcelles dans les hors casiers.

En prenant en compte tous ces événements, un certain nombre de questions se posent : Quelles sont les causes de ces éclatements malgré une telle conception sociologique ? Qu'est ce qui les caractérise ? Pourquoi la croissance de leur importance succède t-ils aux événements sus cités?

Dans la mesure où ces éclatements entraînent très souvent un partage de biens de production et le départ d'une partie de la main d'oeuvre de la famille mère, sont-ils un obstacle ou un stimulus de la production et du développement économique des exploitations? quels seront leurs impacts sur le développement global de la zone de production ON?

Toutes ces questions conduisent à faire un diagnostic des éclatements de famille à L'Office du Niger.

Beaucoup de documents évoquent ce problème d'éclatement de famille mais il y a eu très peu d'étude sur le sujet. En 1996 une étude descriptive dirigée par le responsable du suivi-évaluation de la zone de NIONO a été menée par un stagiaire de l'IPR de Katibougou. Bien avant cette étude J.Y.JAMIN donna des indicateurs sur l'effet des éclatements sur le développement économique de l'exploitation mère et des exploitations créées. Mais, Il n'y a jamais eu un diagnostic de ce phénomène d'où l'importance de cette étude.

A partir de la documentation existante et des entretiens avec des personnes ressources nous avons constitué des hypothèses sur les déterminants des éclatements de famille et sur leurs impacts sur le fonctionnement et les performances technico-économiques des exploitations de départ et de celles qui en génèrent.

HYPOTHÈSES

1. Hypothèse sur les déterminants d'éclatements de famille :

Ces hypothèses se fondent sur la gestion des familles, des revenus de l'exploitation et des terres dont la gérance relève de L'Office du Niger. Ainsi, les déterminants sont sociaux, économiques ou fonciers.

1.1 Les déterminants sociaux :

Ils peuvent être les plus anciens mais les moins fréquents puisque nous estimons qu'ils caractérisent les grandes familles. Ces familles sont les plus anciennes et les moins nombreuses dans les zones de production ON. Les séparations à déterminants sociaux peuvent être liées à :

- la personnalité du chef de famille qui s'apprécie par son autorité et sa partialité dans la gestion des affaires de la famille,
- l'évolution des mentalités vers un développement de l'individualisme,
- et à la jalousie entre les membres de la famille.

1.2 Déterminants économiques :

Ils semblent être les plus importantes et seraient liés à la gestion des revenus de l'exploitation. Cette gestion étant sous l'emprise de la gestion sociale de la famille, elle

s'appréciera par l'autorité et la partialité du chef d'exploitation dans la répartition des revenus de l'exploitation. Ces déterminants peuvent aussi être une conséquence de la centralisation des décisions sur une seule personne, de l'affaiblissement des exploitations par de mauvais investissement et de l'absence d'outils de gestion dans les exploitations.

1.3 Déterminants fonciers :

Ils doivent être stratégiques et visent soit une augmentation du capital foncier de l'exploitation soit une vente partielle de terre. Ils doivent être liés à l'augmentation de la pression foncière à l'Office du Niger.

Tous ces déterminants ont un rapport avec les changements de l'environnement socio-économique et technique des exploitations (réhabilitation des terres, intensification et diversification des activités, libéralisation du commerce du riz et la dévaluation du franc CFA).

2. Hypothèse sur l'impact des éclatements de famille sur les segments générés :

En dehors des éclatements à déterminants fonciers, presque toutes les formes d'éclatements touchent les exploitations en difficulté. Or le partage concerne non seulement les moyens de production, mais aussi les dettes s'il en existe. Si l'équipement n'est pas très important, avec un degré de segmentation assez important, tous les segments n'auront de satisfaction dans la répartition de l'équipement de l'exploitation. Le manque d'équipement et la dette s'il en existe paraissent un handicap majeur pour certains jeunes installés (J.Y.JAMIN 1994, LIESBETH 1998) et serait à la base du rapprochement de ces exploitations vers les classes pauvres (LIESBETH 1998). Mais, si l'éclatement a lieu avant un «pourrissement» total de la situation (J.Y.JAMIN) et s'il a été préparé par les dépendants, il n'y aura plus d'obstacle.

A l'unanimité, nos personnes ressource pensent que les éclatements de famille dans le contexte socio-économique actuel sont un facteur très important dans le développement socio-économique des grandes et moyennes exploitations où les difficultés de gestion de la main d'oeuvre pourtant suffisante deviennent un facteur limitant de la production. Ils doivent permettre un rehaussement du niveau de rendement puisqu'en général il s'établira une compétition entre les différentes exploitations. Alors, la somme des productions des différents

segments deviendra largement supérieur à la production de l'exploitation avant l'éclatement. Mais une augmentation du niveau de rendement n'implique pas toujours un développement économique. Si le niveau de segmentation est assez important, certaines exploitations peuvent se retrouver avec de très faibles surfaces incapables d'assurer leur développement économique même avec l'intensification et la diversification de la production sur cette surface. Il peut alors y avoir une grande disparité des exploitations. Ce qui peut avoir des influences négatives sur les organisations paysannes.

Nous supposons alors que les segmentations familiales dans leur forme actuelle doivent être un frein au développement global de la zone de production ON par leur impact négatif sur la production et l'organisation des paysans.

- Les résultats de cette étude permettront :
- d'évaluer l'évolution des segmentations familiales
- de donner les relations possibles entre l'évolution des segmentations et l'évolution socio-économique de la zone O.N,
- de donner leurs caractéristiques,
- d'évaluer leur impact sur le développement global de la zone ON afin de proposer des axes d'amélioration pour la réduction de leurs effets négatifs.

CHAPITRE III

METHODOLOGIE

1. Synthèse bibliographique :

Une synthèse bibliographique sur la notion d'exploitation familiale la gestion des revenus des exploitations, la typologie des exploitations et la gestion des terres fut nécessaire pour la construction de notre échantillon, la définition des axes d'analyse et pour élucider la problématique des éclatements de famille à l'ON.

2. Méthodes et outils :

2.1 Choix du mode de collecte de données :

Pour la présente étude a utilisé comme méthode de collecte de données les enquêtes individuelles et cela à deux niveaux :

- Enquêtes au niveau des personnes ressources pour la constitution d'hypothèses consistantes sur l'évolution, les causes et les conséquences possibles des éclatements de famille à l'Office du Niger. Elles ont été faites en français ou en bamanan (selon les personnes) avec un guide d'entretien. Ces personnes sont, des agents techniques de développement, des responsables d'organisations paysannes, des agents de prestation de service et des paysans.
- Enquêtes individuelles au niveau de 30 exploitations éclatées pour l'infirmer ou la confirmation des hypothèses constituées par la bibliographie existante et les résultats des enquêtes menées auprès des personnes ressources.

Ces enquêtes ont été faites en bamanan avec un guide d'entretien et une grille de collecte de données (voir annexe 1). Elles ont permis la construction des trajectoires d'évolution des 30 exploitations afin de comprendre :

- les évolutions socio-économique et technique de l'exploitation en fonction de sa dynamique interne et d'une dynamique externe,
- les causes profondes de leur segmentation,
- l'évolution des différents segments des exploitations,
- et l'impact de la segmentation sur le devenir de ces segments.

L'analyse statistique des éléments de ces variables a été faite sur deux logiciels de traitement statistique : EXEL sous WINDOS et WINSAT sous WINDOS

2.2 Echantillonnage :

L'échantillon de cette étude pour les enquêtes individuelles dans les exploitations séparées est stratifié et raisonné. Il y a eu un échantillon de quatre villages, dans ces quatre villages un échantillon de 30 exploitations éclatées et parmi les segments de ces 30 exploitations séparées un dernier échantillon de 55 segments.

2.2.1. Choix des villages :

L'étude s'est déroulée dans quatre villages. Trois villages de la zone de NIONO considéré comme une zone à forte pression foncière et soumise à l'évolution socio-économique d'un centre urbain (la ville de NIONO) et un village de la zone de MOLODO considéré comme une zone à faible pression foncière subissant moins les effets du désenclavement. Les terres de cette zone doivent être très probablement réhabilitées dans un bref délai.

Dans la zone de NIONO, le choix a porté sur le Km 26, Tissana N9, et Wérikéla N8. Leurs terres furent entièrement réhabilitées par le projet RETAIL respectivement en 1986 par le RETAIL 1, 1991 par le RETAIL 2, et 1997 par le RETAIL 3.

L'accès au Km 26 à partir de la ville de NIONO a toujours été facile du moins depuis 1984 (réhabilitation de la route Niono-Markala). Les deux autres villages ne sont devenus facilement accessibles qu'après l'intervention du projet RETAIL.

Dans la zone de Molodo où les terres ne sont pas encore réhabilitées, le village choisi (Quinzanbougou) est celui qui compte le plus d'éclatement de famille de 1994 à nos jours (28 éclatements de famille).

2.2.2. Choix des exploitations éclatées :

Une consultation de toutes les décisions de séparation de famille des zones de Niono, Molodo et Macina pendant des périodes variables suivant la disponibilité des informations dans chaque zone a été faite. L'objectif de cette recherche documentaire était d'identifier toutes les familles éclatées avec leurs caractéristiques (moyens de production, dettes, équipement, répartition des biens, année de segmentation). Ce qui était indispensable pour une meilleure collecte de données, une bonne analyse des données collectées et une évaluation de l'évolution des segmentations de famille dans ces zones.

Un échantillon de 30 exploitations a été constitué de façon qu'elle puisse contenir :

- tous les types d'exploitations dans leur proportion dans la zone de production ON,
- toutes les exploitations ayant subi plusieurs éclatements,
- des éclatements de diverses dates de chaque type d'exploitation.

Les caractéristiques de cet échantillon sont explicités dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 Caractéristiques de l'échantillon utilisé pour les enquêtes au niveau des exploitations segmentées.

Zone	Village	Pression foncière	Nombre d'exploitation par village	Pourcentage dans l'échantillon	Type d'exploitation				Nbre de séparations/famille		
					A	B	C	D	1	2	>2
	<i>Wérikéla</i>	moins faible	9	30	2	7	0	0	7	1	1
<i>Niono</i>	<i>Tissana</i>	faible	6	20	3	2	1	0	5	1	0
	<i>Km26 Kolonie</i>	forte	8	27	2	3	1	2	5	3	0
<i>Molodo</i>	<i>Quizanbougou</i>	devenant forte	7	23	1	4	2	0	5	1	1
Totaux			30	100	8	16	4	2	22	6	2
Pourcentage en %			100	100	27	53	13	7	73	20	7

Compte tenu du manque d'informations précises sur toutes les caractéristiques des familles éclatées (production de l'année de la séparation, situation économique des exploitations, leurs dettes réelles). Nous n'avons pas pris de critères stricts de sélection des exploitations éclatées.

Les exploitations de type D (exploitation des non résidants ou des doubles actifs ont été choisis dans le village du Km 26 à cause de la grande pression foncière dans ce village.

2.2.3. Choix des exploitations filles :

Nous avons choisi parmi les segments des 30 exploitations mères 55 exploitations. Ces exploitations ont été choisies suivant la situation d'ensemble de l'exploitation. Parmi les segments d'une exploitation, ont été prises en compte le segment qui à la plus grande surface, celui qui la plus petite surface, et une des segments qui n'ont pas d'équipement en plus de l'exploitation qui correspond au numéro de famille de départ. Ces critères de choix permettent une comparaison de l'évolution des nouvelles exploitations en fonction de la base

de répartition de leurs biens de production, de leurs potentialités technico-économiques de départ, du déterminant de leur séparation et d'en déduire la part des effets de l'éclatement sur :

- leur évolution générale (évolution sociale, et technico-économique);
- sur la production et la croissance technico-économique des exploitants dans la zone de production Office du Niger.

Partant de cette déduction, nous nous sommes prononcés sur les perspectives des éclatements de famille à l'ON.

Limites de la méthodologie

A cause de la sensibilité du thème étudié, Il y a eu des réserves aussi bien au niveau de certaines personnes ressources qu'au niveau des exploitations. En outre l'échantillon utilisé peut ne pas être représentative pour l'ensemble des zones ON

CHAPITRE IV

RESULTATS ET DISCUSSIONS

I. Historique des éclatements de famille à l'Office du Niger :

Les ségrégations familiales ne sont pas des faits nouveaux à l'Office du Niger. Elles existaient depuis peu de temps après l'installation des exploitations anciennement installées (J.Y.JAMIN). Après quelques années de culture avec un oncle ou un frère, beaucoup des chefs d'exploitations actuels ont décidé de s'installer à leur propre compte avec une exploitation totalement autonome. Ces éclatements étaient d'ailleurs favorisés par l'encadrement colonial qui voyait d'un bon oeil l'émergence de petites exploitations de type français mais aussi une occupation effective des terres en vue d'une augmentation de la production de coton destinée à la France.

Après l'indépendance du Mali et avec l'introduction de la riziculture, les éclatements de famille s'ils en existaient, étaient moins importants. C'est vers les années 1993/1994 que le phénomène prendra de l'importance et dans un contexte différent de celui des premiers cas (libéralisation du commerce du riz, intensification de la riziculture, difficulté d'accès au crédit agricole, pression foncière croissante, modernisation de la vie en milieu rural). Depuis cette date, le phénomène devient de plus en plus important.

La gestion des segmentations familiales a subi de nombreux changements suivant le contexte socio-économique de l'époque. Les causes ayant également varié dans le temps suivant ces mêmes changements, une relation s'établit entre les changements de l'environnement socio-économique et technique des exploitations et leur séparation.

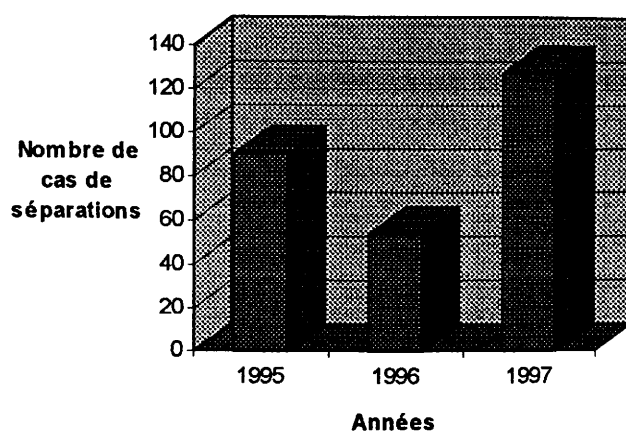
II. Importance des segmentations familiales à l'Office du Niger :

L'analyse porte sur les données collectées au niveau des zones de Niono Molodo et Macina. (cf méthodologie). Elle indique :

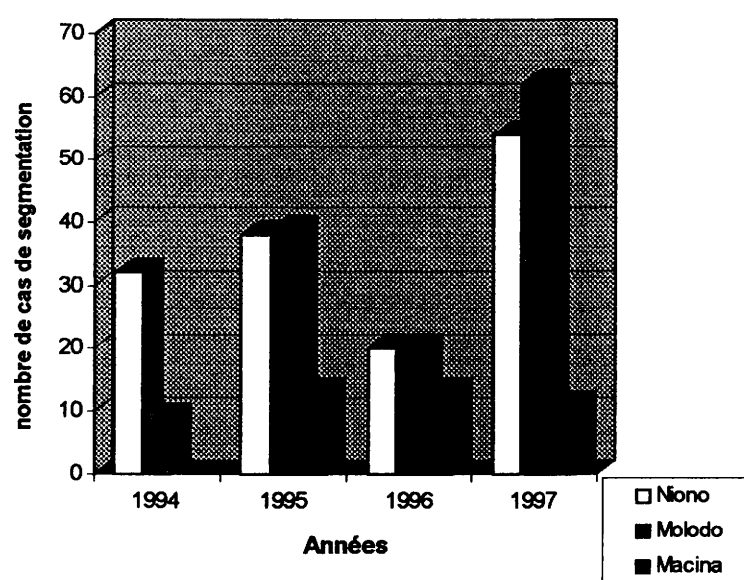
⇒ *Une évolution en dents de scie au cours des trois dernières années.*

Comme illustrée par le graphique 1, on observe une chute des séparations entre 1995 et 1997. Cette même tendance qui s'observe au niveau de chaque zone (cf graphique 2) s'explique en partie par le choix de l'ON en matière de gestion des séparations (nous y reviendrons dans le chapitre gestion des segmentations d'exploitations agricoles).

Graph.1 : Evolution générale des segmentations de famille dans les Zones de Nono, Molodo et Kolongo



Grap. 2 : Evolution comparative des segmentations d'exploitations agricoles dans les zones de Nono, Molodo et Macina

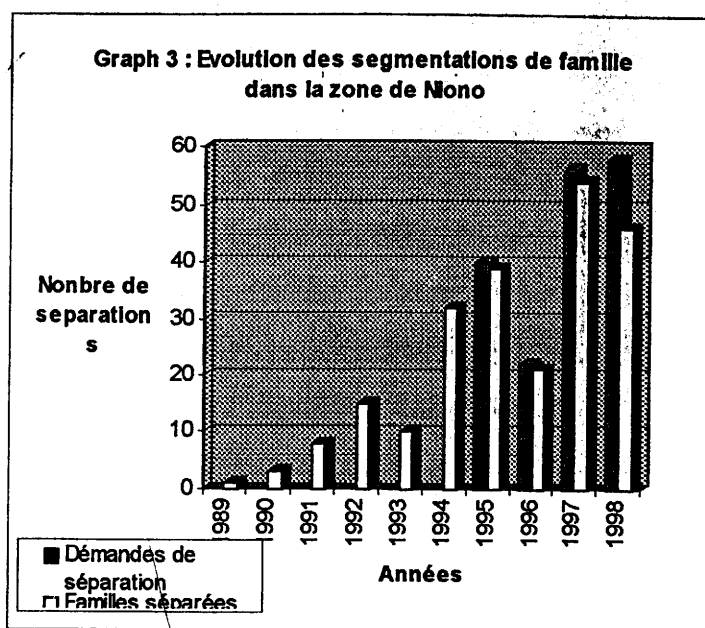


Source: nos enquêtes documentaires au niveau des services suivi-évaluation des zones

⇒ Une évolution croissante des séparations

Malgré la baisse enregistrée au cours de l'année 1996, c'est une tendance vers l'augmentation qu'on observe dans l'évolution des séparations en zone Office du Niger au cours de la dernière décennie.

Le graphique 3 correspondant à la situation de la zone de Niono, de 1989 à 1998, illustre bien cette situation.



Au total, 229 séparations ont été effectuées dans cette zone pendant la période citée.

Quarante et six (46) cas de séparations ont été enregistrés en 1998 contre seulement 32 en 1994 soit une augmentation de 43 % (sur seulement 4 ans).

Cependant, comme on peut le constater sur le graphique 2, la zone de Niono enregistre toujours le plus grand nombre de cas de séparations jusqu'en 1997. Elle est suivie par celle de Molodo où le nombre de cas de séparation devient le plus important en 1997.

Très faibles dans la zone de Macina, le nombre de cas de séparations semble se stabiliser au cours des trois dernières années (13 en 1995 et 1996 et 11 en 1997). Comme première hypothèse explicative on pourrait retenir celle de la pression foncière.

En effet le nouvel essor de la ville de Niono suite à son désenclavement (réhabilitation de l'axe Ségou Niono en 1984), les travaux de réhabilitation du casier Retail qui ont entraîné une réduction des superficies par exploitation, la dynamique démographique interne des exploitations, font qu'aujourd'hui, la pression foncière est très forte dans la zone de Niono. Quant à la zone de Molodo, il semble que pour contourner la réduction des surfaces au cours de la prochaine réhabilitation, certaines exploitations font des séparations stratégiques.

Elles peuvent se passer entre membres d'une même famille ou dans certains cas (que nous n'avons pas vu vérifier) entre paysans de différentes exploitations ou même de différentes localités. Dans ce cas il s'agit d'une vente partielle du capital foncier¹. Nous y reviendrons dans le chapitre sur *les déterminants des ségrégations*.

La zone de Macina qui malgré les travaux de réhabilitation continue d'enregistrer les plus bas rendements de l'ON semble moins convoitée. Ce mauvais rendement serait lié à des problèmes techniques, pédologiques et même socio-économiques. Une réflexion sur la levée de ces différentes contraintes est en cours au niveau de l'Office du Niger et ses différents partenaires (IER, URDOC...)

Cependant cette seule hypothèse ne saurait justifier l'importance actuelle des séparations. Ainsi les résultats obtenus au cours de nos enquêtes confirment (notre hypothèse) qu'il existe trois types de déterminants pour les séparations familiales : Les déterminants sociaux, économiques et fonciers.

III. Les déterminants des segmentations d'exploitations

Les segmentations familiales à l'Office du Niger peuvent être faites à l'amiable ou de manière conflictuelle. Mais quelque soit leur forme, elles sont liées au fonctionnement de l'exploitation au cours de son évolution.

1. Eléments du fonctionnement d'une exploitation agricole à L'ON

Une meilleure appréciation des différents facteurs pouvant entraîner la séparation d'une exploitation agricole, nécessite la bonne compréhension des éléments pouvant influencer son fonctionnement. En effet une exploitation agricole est un système cohérent qui évolue sous l'impulsion de deux dynamiques interactives. Il s'agit de sa propre dynamique interne (les moyens de production, les événements sociaux de la famille, le système de production et la stratégie de gestion de l'exploitation) et d'une dynamique externe liée à son environnement (physique, économique, politique et même social).

Ainsi comme illustré par le schéma A, le devenir d'une exploitation agricole dépend de sa capacité à mieux intégrer ces deux dynamiques dans son fonctionnement.

¹ Le cahier de charges entre l'Office du Niger et les exploitants agricoles interdit formellement la vente et même les locations des champs.

Trois cas de figures sont alors possibles.

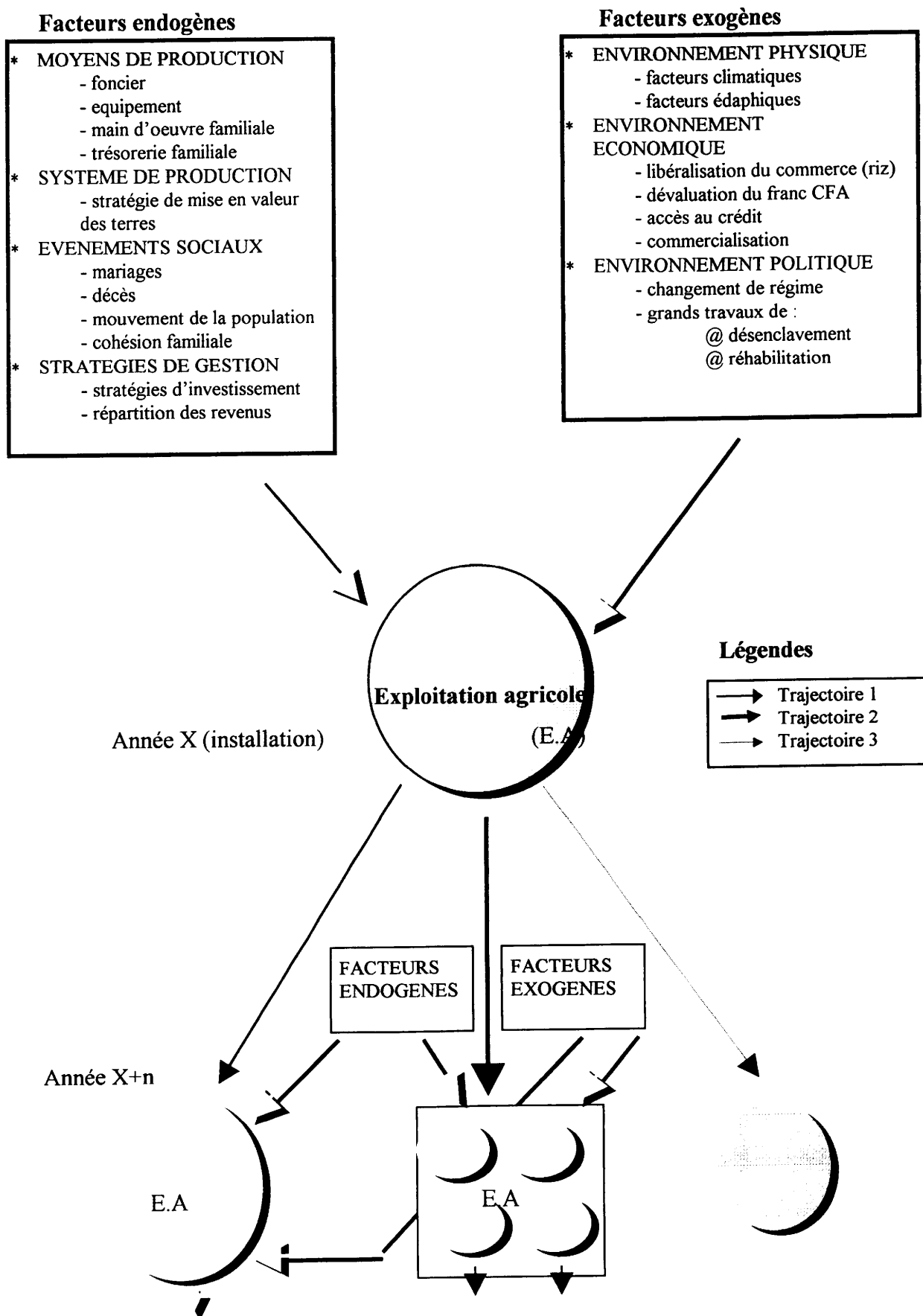
Cas 1 : L'exploitation parvient à s'adapter convenablement, donc à générer les ressources nécessaires et les stratégies appropriées pour assurer sa reproductibilité (trajectoire 1).

Cas 2 : Face aux difficultés d'adaptation, l'exploitation développe une stratégie qui la permet de survivre mais sous une autre forme. Le cas fréquent est un éclatement de l'exploitation mère en deux ou plusieurs segments. On parle alors de *séparations familiales* dont la compréhension est l'objet de notre étude (trajectoire 2 Cf. annexes).

Cas 3 : Plus dramatique, il aboutit à la disparition de l'exploitation soit suite à une éviction par l'Office du Niger (pour non-respect des termes du cahier de charges) soit par abandon volontaire (trajectoire 3). Ce cas n'a pas fait l'objet d'une analyse au cours de notre travail. Signalons tout de même que ce cas est de moins en moins fréquent à l'Office du Niger.

Schéma A

Trajectoires d'évolution possibles d'une exploitation agricole à L'ON



La trajectoire 2 ayant fait l'objet de notre étude peut être due à trois types de déterminants : les déterminants sociaux, les déterminants économiques et les déterminants fonciers.

2. Les déterminants des ségrégations familiales à l'ON :

2.1 Les déterminants sociaux :

Deux (2) cas de séparation pour des raisons purement sociales ont été identifiés parmi nos 30 exploitations étudiées.

Les causes de ces cas ségrégations familiales sont intimement liées. Elles sont :

a) La jalousie entre les membres de la famille :

Très marquée dans les grandes familles polygames, elle se manifeste très généralement entre les épouses puis s'étend aux enfants. Cette jalousie se traduit par de multiples discordes dans la famille autour de la gestion d'un problème quelconque. Son impact sur la cohésion familiale dépend de l'autorité du chef de famille. Au cas où elle est forte, l'exploitation peut résister à la pression jusqu'au décès du chef de famille. Dans le cas contraire la segmentation a lieu inévitablement.

b) La «personnalité» du chef de famille :

Elle s'apprécie à travers son autorité et son équité dans la gestion des affaires sociales au sein de la famille. L'absence d'autorité ou la partialité du chef de famille peut entraîner une situation d'anarchie dont la conséquence peut être la segmentation de l'exploitation. A titre d'exemple, on peut citer une mauvaise mobilisation de la main d'oeuvre familiale suite à une gestion laxiste et les frustrations consécutives à une impartialité caractérisée du chef de famille. Ce dernier cas est surtout constaté dans les grandes familles polygames.

c) les problèmes de succession pour la chefferie :

Le niveau de cohésion de la famille au moment du décès d'un chef de famille détermine la façon dont sa succession sera gérée. Comme déjà signalée cette cohésion est intimement liée à la manière dont il aura géré les affaires, de son vivant.

En général, la succession d'un chef de famille est assurée soit par l'aîné de ses frères (famille élargie très fréquente en zone ON) soit par le fils aîné. Ainsi, selon le climat social de la

famille au moment du décès du chef de famille, la succession peut se passer avec ou sans problèmes.

Dans tous les cas, il semble que les femmes jouent un rôle déterminant dans le maintien de la cohésion d'une famille. Cependant d'autres éléments tels que l'évolution des mentalités et la croissance démographique contribuent également à fragiliser la cohésion familiale.

Dans certains cas, la segmentation peut résulter de la combinaison de ces trois types de déterminants sociaux. Dans ces cas, la jalousie entre les épouses du chef d'exploitation peut pousser ce dernier à être partial dans la gestion des affaires sociales de la famille. Ceci peut conduire à des difficultés dans la gestion de la succession pour la chefferie de l'exploitation. Un cas de ce genre a été identifié à Wérékela.

La gestion sociale de la famille et la gestion économique de l'exploitation agricole étant fortement liée, cette dernière peut être source de la segmentation d'une exploitation agricole. Dans ce cas les éléments caractéristiques sont appelés déterminants économiques.

2.2 Les déterminants économiques

Pour une meilleure compréhension de ces déterminants, il est important voir indispensable de comprendre d'abord comment se passe la gestion des revenus collectifs et individuels au niveau d'une exploitation agricole.

a) Sources et gestion des revenus d'une exploitation

Selon les exploitations (structure et niveau de cohésion) et l'activité (riziculture, maraîchage, élevage autres activités), les revenus d'une exploitation agricole peuvent provenir de plusieurs sources et gérées collectivement ou individuellement.

Ainsi comme illustré par le schéma 2, la principale source de revenu d'une exploitation à l'Office du Niger est la riziculture². Elle est la principale activité collective. A cet effet les ressources générées à partir de cette activité sont destinées aux dépenses collectives de la famille (alimentation, santé, logement, événements sociaux, investissement et biens de consommation).

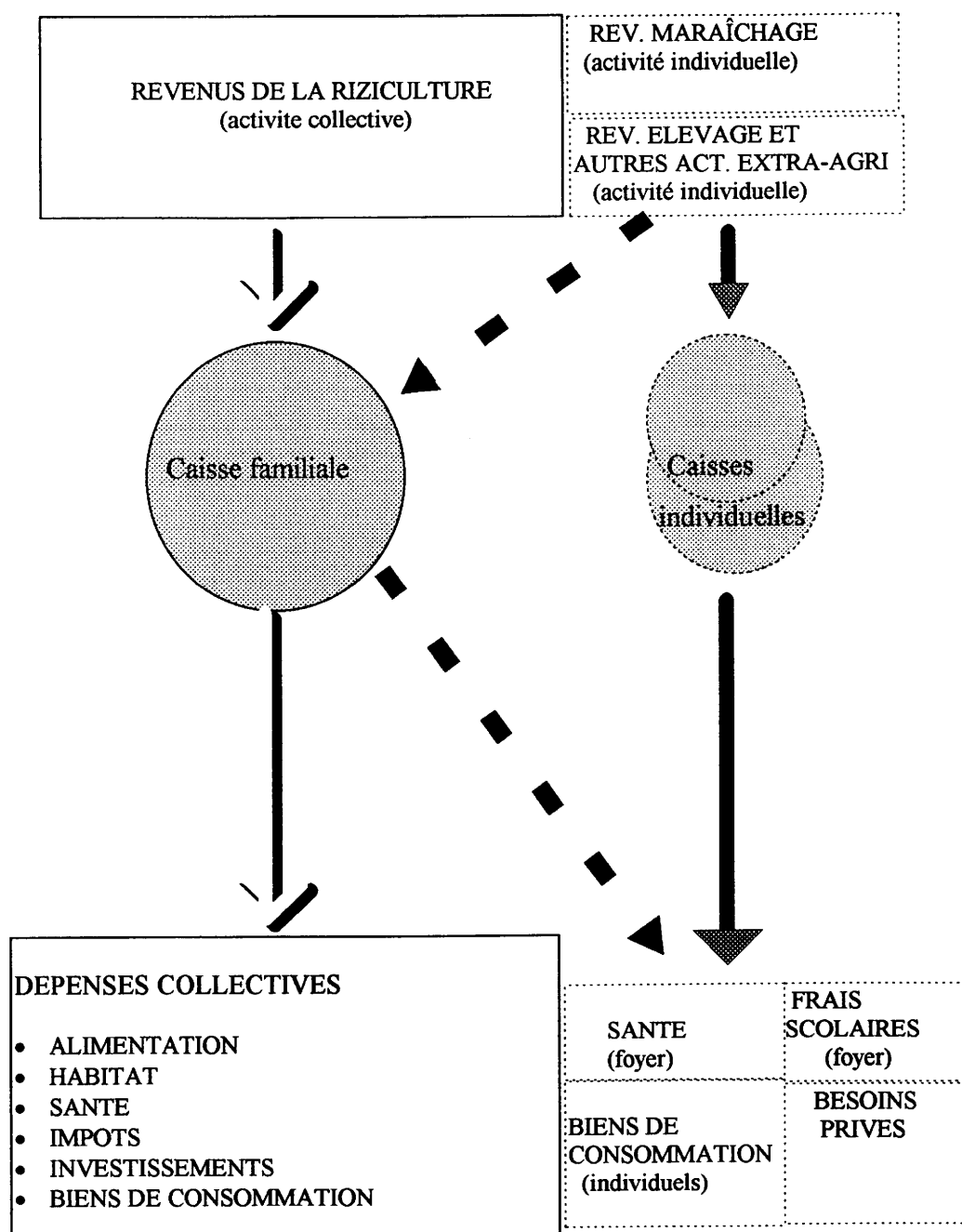
² Exception fait des exploitations de doubles actifs

A ces revenus peuvent s'ajouter ceux d'autres activités telles que le maraîchage, l'élevage et d'autres activités. Cette éventualité s'observe dans les exploitations où la cohésion sociale est assez forte. Dans ces exploitations toutes les activités sont collectives.

Dans la grande majorité des exploitations (environ 80 % des exploitations) le maraîchage, l'élevage et d'autres activités extra-agricoles sont individuelles. Cet état de fait peut être un indicateur d'une faible cohésion familiale. Elle peut aussi être une stratégie de gestion donnant la chance aux dépendants d'avoir une source de revenus privés pour faire face à des besoins qui ne feront plus parti des charges collectives de l'exploitation (santé, bien de consommation, frais scolaire des enfants, et d'autres besoins).

Cependant, dans certaines exploitations, les revenus privés peuvent être utilisés à des fins collectifs. Ceci dépend essentiellement du bon vouloir de chaque dépendant.

Schéma 2 : sources et la gestion des revenus d'une exploitation



L'importance et le mode de gestion de ces différents revenus (notamment collectifs) déterminent la reproductibilité et la stabilité d'une exploitation agricole.

b) Les déterminants économiques des ségrégations familiales à l'ON :

Notons tout d'abord qu'il n'existe pas de déterminant purement économique. Dans chacun des cas de séparation pour raison économique, identifié au cours de nos enquêtes, une influence de la gestion sociale de la famille a été notée.

46% (14/30) des cas de séparation étudiés ont des causes économiques.

Les raisons économiques de segmentation des exploitations se structurent autour des points suivants :

⇒ *L'Insuffisance des revenus consécutive aux mauvais résultats techniques*

Parmi les facteurs pouvant conduire à de mauvais résultats techniques dans une exploitation agricole, celui pouvant être cause d'une segmentation est la productivité de la main d'oeuvre familiale. En effet, dans les grandes familles, on observe souvent une faible motivation d'une partie de la main d'oeuvre pour les travaux collectifs. Cette situation qui est elle aussi liée à certains éléments conduit à une mauvaise exploitation des champs. Il en résulte une baisse des rendements donc des revenus collectifs. Ce cas a été identifié seulement dans la zone de Molodo et dans une seule exploitation.

⇒ *La mauvaise gestion des revenus de l'exploitation :*

C'est le problème économique fondamental pouvant conduire à une segmentation de famille. Les 13 autres cas de segmentation pour des raisons économique s'inscrivent dans ce cadre.

Au sein d'une exploitation agricole, la notion de mauvaise gestion se traduit par :

*** *Le manque de transparence dans la gestion des revenus***

C'est une gestion ambiguë des revenus de l'exploitation. Elle se manifeste par une crise d'information sur la gestion des fonds de l'exploitation. Il n'y a donc ni bilan ni restitution de la gestion économique de l'exploitation. Ce manque de transparence peut être une conséquence de la centralisation des prises de décisions au niveau du chef d'exploitation. Il peut également être lié à la partialité de ce dernier dans le traitement des membres de la famille.

Dans tous les cas, il en résulte des frustrations (souvent à tort³) pouvant conduire à une segmentation de l'exploitation.

En effet, l'absence ou la faible diffusion d'outils de gestion appropriés, le manque de formation des agriculteurs aux notions comptables élémentaires sont de nature à renforcer cette situation de gestion opaque et confuse, même si le chef d'exploitation est animé d'une volonté d'amélioration. Dans tous les cas, la centralisation de toute la gestion de l'exploitation au niveau d'une seule personne complique davantage la situation.

** Une mauvaise répartition des revenus entre les membres de la famille*

A tort ou à raison, certains chefs d'exploitation adoptent un comportement partial dans la répartition des revenus entre les différents membres de la famille. En effet certains parmi eux préfèrent se référer à la participation de chaque dépendant dans la production du revenu au cours de sa répartition alors que d'autres en font à leur tête. Quelque soit le choix, il peut être critiqué par les dépendants. Selon les exploitations, il peut s'en suivre une segmentation de l'exploitation surtout si des éléments sociaux venaient à s'y ajouter. Ces cas ont été identifiés surtout dans le casier RETAIL.

• La partialité du chef d'exploitation dans la répartition des revenus

C'est une conséquence de la partialité du chef d'exploitation dans la gestion sociale de la famille. Les faveurs se font suivant le degré d'affection du chef de famille envers chaque membre de la famille. Il peut y avoir une frustration des plus défavorisés, ce qui peut conduire à l'installation d'un climat de tension sociale dans la famille qui suivant sa gestion (bonne ou mauvaise) pourrait aboutir à une segmentation de l'exploitation.

La sensibilité des problèmes qui touche la famille ne nous a pas permis de faire la part des choses autour de cette question de partialité. Dans tous les cas, elle est le caractère commun des grandes familles polygames.

** Les mauvais investissements*

Dans les exploitations où le chef d'exploitation profite trop de sa position de décideur, il peut arriver que ce dernier engage des dépenses d'investissement mal raisonné. La conséquence

³ La gestion peut être bonne mais du fait qu'il n'y a pas de preuve la justifiant ou pour des rancunes contre le chef d'exploitation, certains membres de la famille peuvent critiquer la gestion de l'exploitation.

(perte financière pour l'exploitation) peut entraîner des mécontentements de certains dépendants et dans le cas extrême conduire à une segmentation.

Comme exemple l'achat de biens de consommation (voiture par exemple) ou même de biens de production inadaptés au milieu de production peut être critiqué par certains dépendants. Avec un chef d'exploitation compréhensif, les critiques sont les bienvenues. Mais dans la majorité des cas elles conduisent à une tension sociale pouvant aboutir à une segmentation de l'exploitation.

En plus de ces deux déterminants (sociaux et économiques), Ils existent d'autres types de déterminants qui sont liés à la gestion du foncier à l'ON. Ce sont les déterminants fonciers des segmentations familiales. Ils visent généralement une amélioration socio-économique de l'exploitation à travers une augmentation du capital foncier.

2.3 Les déterminants fonciers

Au cours de notre étude, 14 cas de séparations pour raisons foncières ont été identifiés. Généralement stratégiques, les séparations liées au foncier ne sont pas souvent les conséquences d'une dégradation du climat social de la famille. Elle vise une augmentation du capital foncier par rapport à la superficie que l'exploitation devait normalement avoir après la réhabilitation.

Dans ce cas, les segmentations sont faites 2 ou 3 ans avant les travaux de réhabilitation des terres du village de production de l'exploitant. Ceci nous amène à établir une relation entre réhabilitation des terres et segmentations des exploitations. 12 cas ont été enregistrés. Ainsi 40% des cas de segmentation étudiés s'inscrivent dans ce cadre.

Effet, certaines exploitations font des séparations fictives à la veille des travaux de réhabilitation pour réduire l'effet du réajustement sur leur capital foncier. Aux différents segments sont attribués une population et un équipement fictif. En attribuant les terres après les réhabilitations, l'Office ne se référant aux informations fournis par l'exploitation au moment de la segmentation, attribue aux segments d'exploitation segmentées des surfaces inadaptées à leur moyen de production.

Cependant la segmentation pour raison foncière peut arriver suite à un conflit. Un cas de ce genre a été identifié dans le village de Wérékéla. Ce cas visait la possession du monopole des terres (accaparement de terre) de production par chef d'exploitation. la séparation est

intervenue à la suite d'une discussion sur l'utilisation de la parcelle de double culture pour le maraîchage.

Il existe des segmentations stratégiques qui donne une facilité d'accès au foncier à un proche. Ce cas a été identifié dans une exploitation à Wérékéla. Cette facilité d'accès au foncier peut ne pas être gratuit. Elle est alors une vente partielle du foncier de l'exploitation.. Nous avons identifié un cas de ce genre dans la zone de Mólodo.

Quelque soit le déterminant des ségrégations familiales, les réhabilitations de terres, l'intensification et la diversification de la production agricole consécutive à ses travaux, la dévaluation de notre monnaie associée à la libéralisation du commerce du riz semblent être très déterminantes. Cet ensemble de paramètres peut être suivant les types d'exploitations, un facteur d'épanouissement ou de régression économique.

En effet, ces paramètres ont conduit certaines exploitations vers une expansion économique par l'augmentation de leurs revenus. Ces exploitations sont celles qui ont pu pratiquer le nouveau système de production dans toute sa longueur et mieux géré les stocks de produits. Par contre, elles ont provoqué la régression économique de certaines exploitations. Cette régression peut être due à des contraintes techniques (technicité du chef d'exploitation, fertilité aménagement des sols) ou économiques (faibles revenus).

Dans les exploitations qui ont enregistré une baisse de revenu, l'état de misère peut conduire à l'installation d'une tension sociale pouvant aboutir à une segmentation.

Dans les exploitations qui ont réalisé une augmentation de revenu, la gestion de ces revenus pose souvent des problèmes. Là également, il y a des possibilités de détérioration du climat socio-économique de la famille en fonction de l'évolution des mentalités dans l'exploitation.

Puisque la production d'une exploitation est aussi proportionnelle à la surface exploitée, l'augmentation des revenus sera plus rapide avec une grande superficie dans un environnement économique déjà favorable. Ce qui entraîne une motivation de certaines exploitations dans la conquête de nouvelles terres pour leur expansion foncière.

A la lumière de toutes ces analyses l'augmentation des ségrégations familiales apparaît comme une conséquence de l'évolution de l'environnement technique et socio-économique dans la zone Office du Niger.

L'importance des déterminants sociaux, économiques et fonciers varie suivant les réalités socio-économiques, techniques et foncières de chaque zone. Le tableau 3 donne le détail sur les déterminants des segmentations étudiées

Tableau 3 : détail sur les déterminants des cas de segmentations étudiées.

Code	Déterminants							
	Sociaux			Economiques		Fonciers		
	Jalousie	C.f irresp.	Succ.	M. gestion	M.invest	Pression	Accap.	Vente
1						+		
2						+		
3						+		
4	#			+				.
5	#	#	+					
6	#			+				
7	#			+				
8						+		
9						+		
10	#			+				
11						+		
12	#			+				
13						+		
14						+		
15						#	+	
16	#			+				
17	#			+				
18	#			+				
19	+							
20	#			+				
21	#			+				
22	#			+				
23	#			+				
24						+		
25						+		
26	#			+				
27					+			
28					#			+
29						+		
30						+		
TOTAUX	1		1	13	1	12	1	1

LEGENDES

= à une influence

+ = est le déterminant

IL ressort de ce tableau qu'il n'existe pas réellement de déterminant purement économique ou purement foncier. En effet, chacun de ces deux déterminants est en rapport avec la situation sociale de la famille. Les déterminants économiques plus centrés sur la gestion des revenus de l'exploitation (13 /14 cas) sont en partie liés à la jalousie entre les membres de la famille et à la personnalité du chef d'exploitation.

Les déterminants fonciers centrés sur la pression foncière sont surtout liés à la prévision de l'évolution démographique de la famille. Un cas d'accaparement de terres a été identifié. Ce cas est non seulement lié à la prévision de la démographie de la famille mais aussi aux relations possibles entre l'exploitation et la famille d'origine de l'exploitant. Le cas de vente de terre a été motivé par un mauvais résultat de campagne.

En outre, les stratégies foncières sont aussi en relation avec l'évolution économique de la famille. Elles visent une augmentation de la production familiale par une augmentation du capital foncier de l'exploitation. Donc une augmentation des revenus de l'exploitation.

IV. Importances des différents types de déterminants

Le tableau 4 récapitule la répartition des exploitations enquêtées par village et par type de déterminant.

Tableau 4: Répartition des exploitations suivant les villages et les déterminants de leur segmentation.

Déterminants Village	Sociaux		Economiques		Fonciers		Totaux	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	
Wérikéla (N 8)	1	3,33	3	10	5	16.66	9	30
Tissana (N9)	0	0	2	6,66	4	13.33	6	20
Koloni (Km 26)	1	3,33	7	23,33	0	0	8	27
Quinzambougou (M2)	0	0	2	6,66	5	16.66	7	23
Totaux	2	6.66	14	46.65	14	46.65	30	100

La variabilité de l'importance des déterminants suivant les villages (cf tableau 2) traduit leur importance suivant les zones. Mais d'une manière générale les déterminants économiques et fonciers sont les plus importants. Chacun d'eux représente 46.6% dans notre échantillon.

Les déterminants économiques sont plus dominants par rapport aux autres au Km26 (23 % des 30 exploitations). Cette dominance s'explique par le fait que les terres de ce village ont été les premières aménagées. Ce qui n'a pas permis à l'époque le développement de déterminants fonciers. Les nouvelles normes de redistribution étaient méconnues des exploitants du village et la pression foncière moins forte. Par contre, les déterminants fonciers sont plus importants dans les villages de Wérikéla (17 % des 30 exploitations) et Tissana (13 % des 30 exploitations) où les paysans avaient une certaine inquiétude sur la gestion du foncier après la réhabilitation des terres. Ils sont aussi dominants à Quinzambougou (17 % des exploitations enquêtées) où l'accord de réhabilitations a été accordé par l'AFD.

Les déterminants économiques sont les plus importants dans l'ensemble de la zone ON. Seulement, on observe une dominance des fonciers dans les zones où sont programmés des travaux de réhabilitation. Ces dernières années, cette tendance se confirme dans la zone de Molodo avec la programmation des travaux de réhabilitation de la zone.

Les déterminants sociaux sont très peu importants. Il ne concerne que 7% des exploitations enquêtées mais on les rencontre dans toutes les zones. La variation de leur fréquence selon les villages semble être en rapport avec l'ethnie dominante du village⁴ (ce que nous n'avons pu vérifier).

Puisque la segmentation d'une exploitation conduit à la création de nouveaux fragments (segments), il serait indispensable d'analyser les facteurs déterminants le nombre de segments que peut donner une exploitation après sa ségrégation.

V. Importance du degré de segmentation des exploitations :

Selon la taille de la famille, le niveau de fragilisation et la nature du déterminant ; le nombre de segments à l'issue de l'écèlement varie d'une exploitation à l'autre. Le tableau 5 présente la répartition des 30 exploitations mères enquêtées en fonction du nombre de segments (exploitations filles) généré.

⁴ Selon J.Y.JAMIN la cohésion familiale serait plus forte chez les minianka que chez les bambara ce qui serait suivant cette logique à la base de la fréquence des séparations à déterminants sociaux chez les bambara

Tableau 5 : Répartition des exploitations par type selon le nombre de segments.

Village	Nombre de segments					Totaux
	2 seg	3seg	4 seg	5seg	6seg	
Wérikela (N8)	5	2	1	2	0	10
Tissana (N9)	3	2	0	0	1	6
Koloni (Km 26)	2	2	3	1	0	8
Quinzamboubou (M2)	1	1	3	1	0	6
Totaux	11	7	7	4	1	30

Le nombre de segments d'une exploitation peut dépendre de sa taille (nous y reviendrons dans la deuxième partie du chapitre suivant) de l'importance de ses moyens de production, du nombre de segmentations de l'exploitation (une ou plusieurs segmentations) et de sa volonté de se scinder en un nombre déterminé d'exploitations (cas des stratégies foncières).

Il varie entre 2 et 6 segments par exploitation. Les exploitations qui donnent deux segments sont les plus dominants. Ils constituent 36 % des exploitations enquêtées. Ceci s'explique soit par l'insuffisance de moyens de production (foncier pour les segmentations à déterminants économiques) pour la satisfaction de tous les segments en cas d'une segmentation très poussée, soit par le fait que généralement, un seul dépendants du chef d'exploitation demande une séparation et en fin soit par l'existence de deux groupes antagonistes dans la famille.

Pour les cas stratégies foncières les exploitations se segmentent au maximum pour mieux profiter de leur segmentation.

Certaines exploitations ont subi plusieurs séparations c'est ce qui explique un nombre assez élevé de segments pour ces exploitations. Nous avons identifié 7 cas de multiples segmentations d'une exploitation. Ils sont plus importants dans le casier RETAIL.

Toutes les segmentations d'une n'ont généralement pas les mêmes causes. A titre d'exemple nous donnons le cas d'une exploitation qui a été segmentée dans un premier temps pour des causes économiques. La même famille a été de nouveau segmentée pour des causes foncières.

En plus de son influence sur l'importance du degré de segmentation d'une exploitation, la taille d'une exploitation semble avoir une grande importance sur les potentialités de l'expression d'un des trois déterminants.

VI. Les indicateurs de segmentations

Afin d'apprécier les facteurs prédisposant une exploitation agricole à une segmentation, nous avons tenté d'établir une relation entre le type d'exploitation et le niveau de segmentation, entre types de déterminants et types d'exploitations.

NB : Typologies des exploitations voir bibliographie

1. Relations types d'exploitations et niveau de segmentation

le tableau 6 récapitule la répartition des exploitations enquêtées suivant leur degré de segmentation et leur typologie.

Tableau 6 : Répartition des exploitations en fonction de leur nombre de segment et de leur typologie

<i>Types d'exploitations</i>	<i>Nombre de segments</i>					<i>Totaux</i>
	2 seg	3 seg	4 seg	5 seg	6seg	
<i>Grandes Exp</i>	0	2	3	2	1	8
<i>Moyennes Exp</i>	8	4	4	0	0	16
<i>Petites Exp</i>	2	1	0	1	0	4
<i>non-résidants</i>	1	0	0	1	0	2
<i>Totaux</i>	11	7	7	4	1	30

D'après ce tableau, le nombre de segments d'une exploitation est lié à sa taille. Plus l'exploitation est grande, plus le nombre de segments peut être élevé. Les grandes exploitations peuvent donner jusqu'à six segments. Le nombre de segments des exploitations moyennes varie entre deux et quatre avec une dominance des exploitations que génèrent deux segments (50 % des moyennes exploitations). Les petites exploitations donnent jusqu'à trois segments. Cependant, une petite exploitation a généré cinq segments. Dans ce cas la part du déterminant dans le degré de segmentation doit être déterminante.

Les non-résidants ont des surfaces pouvant parfois dépasser celles des exploitations moyennes. A cet effet un nombre de segments supérieur à quatre n'est pas surprenante pour ces types d'exploitations.

2. Relations types d'exploitation et types de déterminants

Le tableau 7 est une présentation de la répartition des exploitations enquêtées suivant leur typologie et leur déterminant

Tableau 7 : répartition des exploitations suivant leur typologie et leur déterminant

Types d'exploitations	Déterminants des ségrégations						Totaux	
	Sociaux		Économiques		Fonciers			
	Nbre	%tage	Nbre	%tage	Nbre	%tage	Nbre	%tage
Grandes Exp	0	0 %	5	16,16 %	3	10 %	8	26,6%
Moyennes Exp	2	6,6 %	6	20 %	8	26,6 %	16	53,3 %
Petites Exp	0	0 %	1	3,3 %	3	10 %	4	13,3%
Non-résidant	0	0 %	2	6,6 %	0	0 %	2	6,6%
Totaux	2	6,6 %	14	46,6 %	14	46,6%	30	100 %

Il ressort de ce tableau que :

- C'est dans les exploitations moyennes que les trois déterminants sont plus importants. Elles totalisent 53% des segmentations répartis comme suit : déterminants économiques 20%, déterminants foncier 26,66% et déterminants sociaux 6,66%. La dominance des déterminants fonciers peut s'expliquer par le blocage à court terme de leur croissance

foncière. Cette même tendance s'observe dans les petites exploitations qui veulent eux aussi une expansion foncière immédiate malgré la pression foncière. Cependant, si les déterminants économique sont moins importants pour les petites exploitations (3,33%) ce n'est pas pareil dans les moyennes. Elles sont les conséquences de la fragilisation économique de certaines exploitations moyennes soit par la suppression de la culture de leur hors-casiers soit par le développement des activités individuelles agricoles ou extra-agricoles. Ces facteurs peuvent fortement influencer la répartition des revenus dans ces exploitations.

- Dans les grandes exploitations, les déterminants économiques sont les plus importantes (16,66%). Ceci se comprend aisément car la gestion socio-économique de ces exploitations est très complexe..
- Les non résidants ont tendance à se segmenter pour des raisons économiques. Ceci est une conséquence de l'association des familles de frères ou de cousins aux moyens de production et à la charge d'une future exploitation depuis au moment de faire la demande d'entrer en colonisation. Or ces familles complémentaires sont très souvent à distance de la zone de production et participent moins activement aux travaux de production. A ce effet le problème de répartition de revenus se pose et peut conduire à une segmentation.

Le nombre de segments et l'importance d'un déterminant sont intimement liés aux spécificités socio-économique et foncière de chaque type d'exploitation.

V. Le processus de segmentation d'exploitations agricoles et sa gestion à l'Office du Niger

La gestion des segmentations familiales dépend de leur forme. Pour les segmentations à l'amiable, le problème est entièrement traité en famille. Pour les cas de séparations conflictuelles, la gestion est plus complexe. Dans ces cas le problème se traite successivement au niveau du village, puis au niveau de la zone si le chef de village et ses conseillers ne trouvent pas un terrain d'entente entre les parties en conflit (voir tableau de synthèse de l'annexe 3)

1. Au niveau de la famille :

Les décisions d'éclatement d'une famille sont prises en conseil de famille convoqué à cet effet sur proposition d'au moins une personne de la famille. A partir des discussions en conseil de famille, est faite une proposition de répartition des biens de production. Si toute la famille accepte cette proposition, alors une simple ampliation écrite est faite au chef de village et à ses conseillers, au comité paritaire de gestion des terres et au conseil rural de la zone de production. La séparation est alors à l'amiable (fréquemment) et la répartition restera comme convenue en famille.) Pour les cas de séparations conflictuelles, le projet de répartition s'il en existe est contesté. Une demande faite par la partie frustrée de la famille est adressée à la direction de zone de l'exploitation.

2. Au niveau du village :

A la réception d'une demande d'éclatement de famille, le conseil de village se réunit pour une étude de tous les aspects socio-économiques du problème (les causes de la séparation, les impacts socio-économiques probables sur la famille et même sur le respect des coutumes et moeurs du village). Dans certains cas de crises sociales (mésentente entre père et fils ou entre frères), le conseil de village entame et abouti des tentatives de réconciliation des différentes parties en litige. Au cas où les tentatives de réconciliation resteront vaines ou si l'éclatement est l'avis de toute la famille la demande est conduite au niveau du conseil rural de la zone avec un avis du chef de village.

3. Au niveau du conseil rural de la zone :

Dès réception d'un projet d'éclatement de famille, une enquête est ouverte par le conseil agricole sous la responsabilité du chef conseil rural de la zone. Le but de cette enquête est de vérifier la conformité du projet de séparation et l'avis du chef de village. A la suite de ces enquêtes deux cas de figures peuvent se présenter :

- Les projets de séparation et de répartition des biens de production sont approuvés par la famille tout entière. L'avis du chef de village sur ces projets est donc favorable. Il n'y aura qu'une simple régularisation des différents segments (attribution de numéros de famille).
- Les projets de séparation et de répartition des biens de production peuvent ne pas être approuvés par une partie de la famille. Alors le conseil rural tranche sur la base de la nécessité d'un éclatement de la famille (après évaluation des conséquences possibles des causes de la segmentation si l'on ne procédait pas par une segmentation). La répartition des

biens de production se fera sur des bases établies par l'ON. Après cette intervention et ampliation à la direction générale de l'ON du conseil rural aucune voie de recoure n'est possible pour une nouvelle répartition de biens.

Participent aux séances de séparation de famille le chef conseil rural, des conseillers agricoles, les représentants du comité de gestion des terres de la zone, les responsables des AV et des représentants de la famille en séparation.

Après l'éclatement un numéro de famille est attribué à chaque segment qui devient alors une exploitation autonome devant s'acquitter de ses obligations vis à vis de l'Office du Niger (production, recouvrement de la redevance eau, entretien de son réseau tertiaire...etc.). L'ancien chef d'exploitation reste avec son ancien numéro. La numérotation des autres familles commence à partir du dernier numéro de famille du village.

4. Au niveau de la direction de l'Office du Niger :

Les familles ainsi créées seront enregistrées au niveau de la direction de l'ON dès réception de l'ampliation de la décision de segmentation. Elles deviennent des exploitations qui doivent respecter le contra-plan Etat-Office du Niger-Exploitants agricole et le décret de gérance (plus son cahier de charge).

Qu'une segmentation soit gérée à l'amiable ou de façon conflictuelle, Il y a toujours une répartition des biens de la famille. Cette répartition peut être partielle ou totale selon le contexte de la segmentation.

VI. La répartition des biens d'une famille en segmentation :

Cette répartition est généralement faite par la famille et conduite par le conseil de village et le conseil rural de la zone. Il est très rare que le conseil rural fasse la répartition de ces biens. Les biens faisant l'objet d'un partage sont : le foncier de l'exploitation son épargne en nature et l'équipement. En plus de ces biens de production, les dettes s'il en existe font souvent l'objet d'un partage entre les différents segments.

1. Répartition du foncier :

Il s'agit là des terres de production (terres de riziculture et de maraîchage) attribuées par l'Office du Niger (casier) et celles acquises par l'exploitation par un droit foncier traditionnel (hors casier). Mais c'est fondamentalement les terres attribuées par l'ON qui sont

obligatoirement réparties. Les terres en hors casier sont considérées comme une espace de liberté du chef d'exploitation ou de son propriétaire. Elles sont généralement réparties en cas de séparation à l'amiable mais selon la volonté de son propriétaire (initial ou héritier).

Les terres en casier sont réparties soit au prorata des populations totales de chaque segment soit au prorata de leur nombre de TH ou par une combinaison des deux.

- Pour les répartitions au prorata de la population totale des segments, la superficie de chaque segment est proportionnelle à sa population totale. Là il n'y a pas d'adaptation des moyens de production des familles à leurs superficies.

- Dans le cas d'une répartition au prorata du nombre de TH des segments, la superficie de chaque segment est proportionnelle au nombre de TH. Là, la répartition tient compte de la seule adaptation de la main d'oeuvre à la superficie exploitée. N'est pas prise en compte le nombre total des personnes en charge de l'exploitation.

Ces deux types de répartition sont faits en famille avec prédominance du premier type.

- Dans certains cas de séparations il y a une combinaison de ces deux types de répartitions (norme de répartition de l'ON). Ce type de répartition prend en compte non seulement la population totale des segments mais aussi de leurs nombres de TH traduisant leur force de travail. Il est le plus rationnel puis qu'il combine charge et capacité de travail des segments.

Pour ces cas, il y a une détermination de la surface à attribuer à un TH et de celle à attribuer à un «non-TH» en fonction de la surface à diviser et de la structure de la population familiale pour éviter la frustration de certains segments qui peuvent contenir moins de TH.

2. Répartition de l'équipement :

La répartition de l'équipement est fonction de son importance ou des circonstances de la séparation. Si l'équipement n'est pas suffisant pour la satisfaction de tous les segments alors un programme d'utilisation est établi. Ce programme tient compte du calendrier de travail des différents segments.

S'il peut y avoir une satisfaction totale des segments ou groupes de segments alignés par le partage, la répartition est fonction de la surface de chaque segment ou groupes de segments. Les groupes de segments utiliseront leur équipement suivant un programme établi. Il en est de même pour les boeufs de labour (utilisation collective).

Dans certain cas l'équipement peut être insuffisant mais partagé même si certains segments ne doivent pas en avoir. Ces segments qui auront un équipement incomplet et ceux qui n'en auront pas doivent le parfaire ou s'en procurer. C'est là un des problèmes

fondamentaux de beaucoup d'exploitations issues des segmentations familiales. Actuellement certains paysans semblent le savoir et prennent des dispositions pour une meilleure gestion de l'après éclatement. Ces dispositions vont de l'achat d'équipement et de boeufs de labour complémentaires (par le chef d'exploitation) pour la satisfaction de tous les segments lors de la séparation à la recherche de capital (par les dépendants) à partir du maraîchage et d'autres activités individuelles agricoles ou extra-agricoles. C'est pourquoi certains dépendants renoncent à leur part d'équipement pour permettre à ceux qui n'ont pas préparé la séparation d'être satisfait (séparation à l'amiable). D'autres renoncent à leur part d'équipement par orgueil (séparation conflictuelle entre frères). Le chef d'exploitation peut refuser un partage d'équipement (séparation litigieuse entre le père et un fils). Ce sera une forme de punition du séparé. « La terre de production appartient à nous tous mais le reste c'est pour moi et l'Office n'a aucune influence sur ma famille » disent des chefs d'exploitation dans cette situation. La répartition est faite sur cette base puisque le fils ne tentera aucune voie de recours pour ne pas ternir l'honneur de sa famille.

3. La répartition des dettes :

Il s'agit des dettes liées à la production (dettes intrants, dettes équipement) et les dettes de consommation de la famille. Aucune des exploitations enquêtées ne nous a parlé de dettes. Pourtant beaucoup sont endettées. A propos de ces dettes deux cas de figures peuvent se présenter (Entretiens personnes ressources) :

- Une seule personne peut prendre l'engagement de payer les dettes de la famille. Cette personne peut être le chef de l'exploitation en séparation ou un déterminant qui en a les moyens. Ce cas est très rare.
- Les dettes sont généralement réparties entre les différents segments au prorata de leur superficie.

Un partage de stocks de produits agricoles ou de liquidités en banque ou à la caisse ne nous a pas été signalé. Ceci serait dû au fait que l'éclatement touche la famille en difficulté ou à la moralité de certains chefs d'exploitation (déterminants économiques).

4. Autres biens de la famille :

Certaines exploitations possèdent en dehors des terres, des équipements et des dettes autres biens de production (bétail) ou de prestation de services (décortiqueuse, moulin,

batteuse). La répartition de ces biens dépend de l'objectif de la séparation. Pour une séparation à l'amiable qui vise la stimulation de la production, il n'y a généralement pas de partage de ces biens. Mais, en cas d'un éclatement conflictuel tous les biens de la famille sont partagés.

- Pour le bétail il y a un partage équitable entre les chefs de ménages de la famille (sauf pour les séparations conflictuelles entre père et fils). Le reste du partage est vendu et les recettes partagées équitablement entre les mêmes chefs de ménages.
- Les biens qui ne sont pas divisibles (moulin, décortiqueuse...etc.) sont vendus et les recettes partagées comme précédemment.

VII. Impacts des éclatements sur la production et sur la situation économique des exploitations

Pour une meilleure compréhension de ces impacts, il est nécessaire d'avoir une certaine connaissance des nouvelles exploitations dès leur première année de production.

Les 67 nouveaux numéros de familles ont tous eu des problèmes leur première année d'exploitation. Ces problèmes sont soit liés au manque d'équipement (27% des cas) ou au manque de capital d'exploitation signalé par toutes. Ce qui influera beaucoup sur le niveau de production de ces exploitations par un retard sur le calendrier agricole. Ces deux problèmes ne se poseraient pas si l'accès au crédit agricole était facile ou si toutes les exploitations mères avaient préparé l'éclatement. Les familles mères (30) ont généralement peu de problèmes.

1. Impacts sur la production

Si la répartition défavorise beaucoup les nouvelles exploitations, la nécessité de produire pour la satisfaction des besoins matériels de la famille, pour l'acquisition du prestige pour la conservation de son exploitation et surtout pour éviter l'humiliation sont très motivants. Malgré les difficultés des premières années de production, les rendements augmentent de manière significative dans ces exploitations. Dans 85,45% des segments enquêtés, les rendements rizicoles sont supérieurs à 5t/ha. Or à la date de leur séparation, le rendement de 50% des exploitations était en dessous de 4t/ha. Si l'on se réfère à ces deux chiffres, les rendements ont subi une augmentation de plus de 25% dans 85.45% des segments

pendant au moins les 3 premières années de production. De cette augmentation, il faudra noter l'effet des travaux de réhabilitation dans les villages de Tissana et Wérékéla.

Dans le casier RETAIL, 40% des segments diversifiaient leur production sur les parcelles rizicoles de double culture en y pratiquant le maraîchage. Une des motivations de la diversité de la production sur les parcelles de double culture est la plus grande rentabilité économique du maraîchage par rapport à la culture du riz de contre saison. Pourtant, cette rentabilité est rendue relative par les difficultés de conservation des produits maraîchers pour leur meilleure valorisation. A l'URDOC des travaux sont en cours pour la transformation de ces produits en vue de leur meilleure conservation.

Si les segmentations familiales sont dans un premier temps un stimulus de la production, leurs effets sur le fonctionnement des segments entravent parfois le maintien de leur rentabilité.

En effet, les rendements élevés ne sont pas stables dans 70% des nouvelles exploitations. Dans ces exploitations on enregistre une baisse de la production 3 ans après la segmentation. Toutefois ces rendements sont toujours supérieurs à 4,5t/ha. Les baisses de rendements s'expliquent par des contraintes économiques (faibles revenus, difficulté d'accès au crédit agricole). Cet aspect est très important dans le maintien des rendements à l'ON avec l'évolution croissante des segmentations familiales.

2. Niveau d'équipement actuel des nouvelles exploitations

A la séparation, 60% des exploitations avaient un niveau d'équipement satisfaisant. actuellement 64% sont satisfaisant du point de vue équipement, 16% ont un équipement incomplet. C'est généralement l'acquisition de boeufs de labour qui pose problème. Certaines en avaient mais les ont perdus. Ceux qui n'ont pas d'équipement sont des segments d'exploitations qui n'avaient pas d'équipement au moment de l'éclatement et un des segments qui n'avait pas reçu un équipement complet. Deux segments qui avaient renoncé à leur part d'équipement sont aujourd'hui bien équipés.

3. Performance économique des exploitations

En dépit des difficultés essentiellement liées à l'acquisition des boeufs de labour (pour celles qui n'en ont pas bénéficié au moment de la séparation) la performance économique des exploitations nouvelles semble s'améliorer. En effet, on constate :

- une augmentation des rendements obtenus en riziculture par rapport à ceux obtenus au cours de l'exploitation collective

une meilleure valorisation des terres par la pratique du maraîchage (plus rentable) sur les parcelles de double culture riz

- une amélioration du niveau d'équipement quelques années après la séparation

Toutefois les dettes héritées de l'exploitations mère peuvent pénéliser certaines dans leur décollage.

VIII Impact des Séparations d'exploitations agricoles sur le développement global de la zone Office du Niger face

L'analyse de l'impact de ce phénomène au niveau des exploitations permet de conclure sur l'hypothèse d'un effet positif sur le développement global en zone Office du Niger à cause des rendements obtenus en riziculture et le développement de la diversification des cultures (en contre saison).

Cependant force est de reconnaître que cette situation entraîne une multiplication des interlocuteurs pour une entreprise qui souffre déjà de la réduction de son effectif d'encadrement après la dernière restructuration.

Puisse qu'on en saurait imposer un arrêt du phénomène (qui ne se justifie d'ailleurs pas), il est alors important pour l'Office du Niger de développer un conseil permettant une meilleure consolidation des exploitations agricoles à travers l'amélioration de leur gestion.

Dans tous les cas, l'amélioration de l'organisation des exploitants agricoles pour faciliter l'accès au crédit agricole, l'amélioration de la commercialisation des produits agricoles paraît aujourd'hui une nécessité pour une meilleure valorisation des terres irriguées de l'Office du Niger.

CHAPITRE V

CONCLUSIONS / SUGGESTIONS

Les principales conclusions de cette étude se structurent autour des points suivants

- **Le constat d'une progression du phénomène de séparation des exploitations agricoles**
Globale sur l'ensemble de l'Office du Niger, cette progression est beaucoup marquée dans la zone de Niono où on a enregistré une augmentation de 43% entre 1994 et 1998. Ceci semble en rapport avec l'évolution démographique et économique de cette zone dans laquelle se trouve le plus grand centre urbain (ville de Niono).

- **Une prédominance des déterminants économiques et fonciers**

Parmis les trois types de déterminants identifiés à savoir : sociaux, fonciers et économiques, les deux derniers ont été signalés comme cause de séparation dans plus de 90% des cas. En effet c'est très souvent la conjonction de ces deux qui conduisent à la réalisation de la séparation. Dans tous les cas, rarement un seul de ces trois déterminants peut être cause de séparation.

- **Une amélioration de la performance technico- économique des exploitations agricoles**
Malgré les difficultés de démarrage enregistrées chez certaines exploitations à causes du sous équipement et de l'endettement (héritage), une augmentation de la production rizicole (plus de 4,5 t/ha contre moins de 4 t/ha pour l'exploitation mère) a été enregistrée dans 85% des cas étudiés. Egalement, la diversification des cultures permet une meilleure valorisation des terres.

Cependant, au délas de ces éléments qui pourraient commander l'encouragement sinon une «incitation» à la séparation il est important d'en analyser les causes profondes.

En effet la forte prédominance des déreminants économiques, soutendus par des mésententes sur la gestion du revenu, pose avec accuité la nécessité pour l'Office du Niger de s'orienter vers un nouveau type de conseil (Conseil de gestion des exploitations agricoles). Ceci nous paraît très important dans la mesure où l'exploitation agricole ici doit désormais être considérée comme une entreprise qui se doit de réaliser un profit d'une part et d'aure part,

l'intégration au marché sous régional exigera plus de compétitivité pour le riz malien.

Dans tous les cas, dans la perspective de la nouvelle politique de développement de l'ON, orientés vers l'installation de grands fermiers modernes, la compétition entre ces derniers et des exploitations microscopiques mérite réflexion surtout dans sa dimension sociale.

Bibliographie

1. J.Y.JAMIN De la norme à la diversité : L'intensification rizicole face à la diversité paysanne dans les périmères irrigués de l'Office du Niger. Thèse de doctorat INA-PG Paris, France 255 P plus annexes 1994
2. Mm Daffé Liesbeth Résultats de la première étape de l'élaboration d'une banque de données à l'Office du Niger : des études MARP. 1998, 78P
3. René. Dumon L'Afrique noire est mal partie. édition revue et corrigée 1969, 250P
4. Office du Niger Décret N°96-188/P-RMPortant organisation de la gérance des terres affectées à l'Office du Niger
5. Secrétariat.général du gouvernement Contrat-Plan Etat-Office du Niger-exploitants agricoles (valable du 1°Janv1996 au 31 Décembre 1998)
6. J.Y JAMIN anonyme

ANNEXE 1

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL

(Avec les paysans)

1. Situation actuelle de l'exploitation

Foncier (casier, hors casier, maraîchage, terrain de culture pluviale)
Population (population total, population active, hommes travailleurs)
Équipements et dettes
Système de production

2. Histoire de la famille

Installation: date, motivation,
Gestion de l'exploitation commune comment, les difficultés,
Variations du foncier, de l'équipement de la population et du système de production dans le temps:

- * Installation: foncier, équipement, population, et système de production
- * 1970 foncier, équipement, population, et système de production
- * 1986/87 foncier, équipement, population, système de production
- * 1994 foncier, équipement, population et système de production
- * Date(s) de séparation(s)

3. Séparations

pourquoi une séparation
Qui voulait une séparation, sous quel motif
Qu'avez vous fait pour éviter cette séparation ?
Liens de parenté entre les chefs d'exploitation actuels
Nombre de familles (exploitations) après séparation et constitution de chaque famille (Nb de foyers, population)

4. Exploitations: leur équipement, leur foncier, leur population et les bases de répartition de ces différents facteur de production entre les exploitations.

5. Après séparation

sentiments: équité ou regret ? pourquoi?
évolution de la nouvelle exploitation: foncier, équipement, population, dettes, système de production
Stratégie de gestion de la nouvelle exploitation
Les problèmes et perspectives

Annexe 2
GRILLE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL

N° de l'exploitation
Nom du CE

1. Situation actuelle de l'exploitation

foncier : superficie
 maraîchage
équipement BL CH H CHT Dettes

population: PT PA TH
système de production

2. Historique de la famille

Période	installation	Période 1	Période 2	période 3	Période4
	date	date	date	date	date
Population	PT PA TH	PT PA TH	PT PA TH	PT PA TH	PT PA TH
Foncier	superficie maraîchage	superficie maraîchage	superficie maraîchage	superficie maraîchage	superficie maraîchage
Equipement et Dettes	BL CH H CHT Dettes	BL CH H CHT Dettes	BL CH H CHT Dettes	BL CH H CHT Dettes	BL CH H CHT Dettes
Système de production					
Observation					

2. Séparation

Familles après séparation	Foncier	Equipement et Dettes	Population
Fam 1	superficie rendement maraîchage	BL CH H CHT Dettes	PT PA TH
Fam 2	superficie rendement maraîchage	BL CH H CHT Dettes	PT PA TH
Fam 3	superficie rendement maraîchage	BL CH H CHT Dettes	PT PA TH
Fam 4	superficie rendement maraîchage	BL CH H CHT Dettes	PT PA TH

Les cause de la séparation

L'évolution du segment de la séparation à nos jours

Votre stratégie de gestion

vos sentiments

vos perspectives

Les cause de la séparation

L'évolution du segment de la séparation à nos jours

Votre stratégie de gestion

vos sentiments

vos perspectives

ANNEXE 3

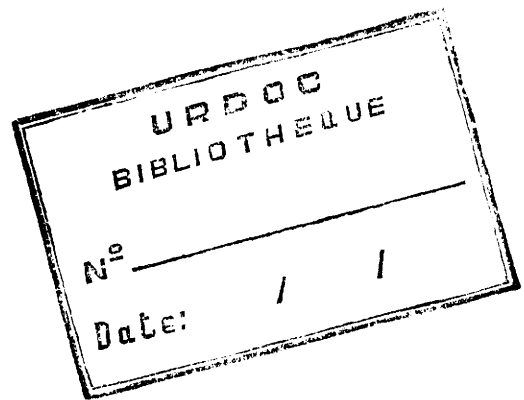
Tableau de synthèse de la gestion des segmentations de famille à l'Office du Niger.

<i>Forme segmentation</i>	<i>nbre de cas</i>	<i>Famille</i>	<i>Village</i>	<i>CR de la zone</i>	<i>Action</i>
<i>à l'amiable</i>	28	élaboration du projet de segmentation en conseil de famille et demande de séparation collective	Ampliation écrite	Ampliation écrite et restitution (pour la zone de Niono)	Répartition des biens de production de la famille. Dans certains cas les biens de la famille restent collectif
<i>conflictuelle</i>	2	pas de projet. Demande individuelle	Tentative de réconciliation parle chef de village et ses conseillers. Si pas de réconciliation la demande est acheminée à la zone	Ouverture d'une enquête sur la famille en instance de séparation	répartition du foncier seulement

ANNEXE 4

Fiche de synthèse

fam N.....
Km26
CE.....



Trajectoire d'évolution de l'exploitation

